

Saputo inc. (Saputo ou la Société) présente les résultats du deuxième trimestre de l'exercice 2020, clos le 30 septembre 2019.

- Les produits ont totalisé 3,666 milliards de dollars, en hausse de 245,2 millions de dollars, ou 7,2 %.
- Le BAIIA ajusté* s'est élevé à 394,4 millions de dollars, en hausse de 76,9 millions de dollars, ou 24,2 %.
- Le bénéfice net a totalisé 174,9 millions de dollars, en hausse de 11,8 millions de dollars, ou 7,2 %.
- Le bénéfice net ajusté* a totalisé 185,8 millions de dollars, en hausse de 22,7 millions de dollars, ou 13,9 %.
- Le bénéfice net par action (de base et dilué) s'est établi à 0,44 \$, comparativement à 0,42 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Le bénéfice net par action ajusté* (de base et dilué) s'est établi à 0,47 \$, comparativement à 0,42 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

(en millions de dollars canadiens (CAD), sauf les données par action)

(non audité)	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits	3 665,6	3 420,4	7 334,0	6 688,2
BAIIA ajusté*	394,4	317,5	752,4	625,0
Bénéfice net	174,9	163,1	296,3	289,1
Bénéfice net ajusté*	185,8	163,1	350,7	323,4
Bénéfice net par action				
De base	0,44	0,42	0,75	0,74
Dilué	0,44	0,42	0,75	0,74
Bénéfice net par action ajusté*				
De base	0,47	0,42	0,89	0,83
Dilué	0,47	0,42	0,89	0,83

FAITS SAILLANTS

- Le nouveau Secteur Europe, qui comprend les activités de Dairy Crest Group plc acquises le 15 avril 2019 (acquisition de Dairy Crest), a engendré une augmentation des produits et du BAIIA ajusté d'environ 187 millions de dollars et 36 millions de dollars, respectivement.
- La hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté.
- L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 16 millions de dollars. L'incidence sur le bénéfice net a été minime.
- Les facteurs du marché aux États-Unis** ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 10 millions de dollars.
- L'amélioration de l'efficacité opérationnelle a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté.
- La fluctuation des devises par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 14 millions de dollars.
- Le 11 septembre 2019, la Société a conclu un placement dans le public et un placement privé simultané visant 16 642 553 actions ordinaires au prix de 39,60 \$ l'action, pour un produit brut total de 659,0 millions de dollars (le placement d'actions ordinaires). Le produit net a été utilisé pour rembourser l'encours de la dette relative aux acquisitions récentes.
- Le 28 octobre 2019, la Société a conclu l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité de Lion Dairy & Drinks Pty Ltd (l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité), basée en Australie.
- Le conseil d'administration a approuvé un dividende de 0,17 \$ l'action, payable le 13 décembre 2019 aux actionnaires ordinaires inscrits le 3 décembre 2019.

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion a pour objectif d'analyser les résultats et la situation financière de Saputo pour le trimestre clos le 30 septembre 2019. Il doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes pour les périodes de trois mois et de six mois closes les 30 septembre 2019 et 2018. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board. Les méthodes comptables de la Société sont conformes aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS). Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens. Ce rapport tient compte des éléments importants survenus entre le 30 septembre 2019 et le 7 novembre 2019, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. L'information contenue dans le présent rapport est présentée en date du 30 septembre 2019, sauf indication contraire. De l'information additionnelle relativement à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle pour l'exercice clos le 31 mars 2019, peut également être obtenue sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

MESURES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

La Société présente ses résultats financiers conformément aux normes IFRS. Toutefois, dans le présent rapport de gestion, les mesures non conformes aux normes IFRS suivantes sont utilisées par la Société : le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté. Ces mesures sont définies à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion. Se reporter à la rubrique « Mesure de calcul des résultats non conforme aux Normes internationales d'information financière » à la page 23 du présent rapport de gestion, pour les rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS.

La direction de la Société est d'avis que ces mesures non conformes aux normes IFRS fournissent de l'information utile aux investisseurs à l'égard de la situation financière et des résultats d'exploitation de la Société, puisqu'elles constituent des mesures clés de son rendement. Ces mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas comptabilisées conformément aux normes IFRS, n'ont aucune signification normalisée en vertu des normes IFRS et peuvent différer de calculs similaires présentés par d'autres émetteurs et, par conséquent, peuvent ne pas être comparables. Ces mesures ne doivent pas être considérées en remplacement de l'information financière connexe préparée selon les normes IFRS.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Ces énoncés prospectifs portent notamment sur les objectifs de la Société, ses perspectives, ses projets commerciaux et ses stratégies pour atteindre ces objectifs, ainsi que sur ses convictions, projets et attentes, et comprennent des énoncés qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « croire », « prévoir », « planifier », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « anticiper », « estimer », « projeter », « objectif », « continuer », « proposer », « cibler » ou « viser » à la forme affirmative ou négative, à l'emploi du conditionnel ou du futur, et à l'emploi d'autres termes semblables. À l'exception des énoncés de faits historiques, tous les énoncés qui figurent dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation en valeurs mobilières applicable.

Ces énoncés sont fondés, entre autres, sur les hypothèses, les attentes, les estimations, les objectifs, les projets, la stratégie commerciale et les intentions de Saputo à la date des présentes, en ce qui concerne les produits et les charges prévus, l'environnement économique, industriel, concurrentiel et réglementaire dans lequel la Société exerce ses activités ou qui serait susceptible d'avoir une incidence sur ses activités, sa capacité à attirer et à conserver des clients et des consommateurs, ainsi que la disponibilité et le coût du lait et des autres matières premières et l'approvisionnement en énergie, ses coûts d'exploitation et le prix de ses produits finis sur les différents marchés où elle exerce ses activités. Ces énoncés prospectifs ont pour but de fournir aux actionnaires de l'information au sujet de la Société, notamment son évaluation des futurs plans financiers, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins.

De par leur nature, les énoncés prospectifs sont exposés à un certain nombre de risques et d'incertitudes. Les résultats réels peuvent être très différents des conclusions ou des prévisions données dans ces énoncés prospectifs. Par conséquent, la Société ne peut garantir que les énoncés prospectifs se réaliseront et elle prévient le lecteur que ces énoncés prospectifs ne constituent en aucune façon des faits ni des garanties quant au rendement futur. Les hypothèses, les attentes et les estimations qui ont servi à la préparation des énoncés prospectifs et les risques qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les attentes actuelles sont exposés dans les documents de la Société déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, notamment à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion daté du 6 juin 2019, qui peut être consulté sur SEDAR, sous le profil de la Société, au www.sedar.com.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations, les attentes et les hypothèses actuelles de la direction, que cette dernière estime raisonnables à la date des présentes, et par conséquent, sont sujets à changement par la suite. Il ne faut pas accorder une importance indue aux énoncés prospectifs, qui valent uniquement à la date où ils sont faits.

À moins que la législation en valeurs mobilières l'exige, Saputo ne s'engage nullement à mettre à jour ou à réviser ces énoncés prospectifs, verbaux ou écrits, qu'elle peut faire ou qui peuvent être faits, pour son compte, à l'occasion, à la suite d'une nouvelle information, d'événements à venir ou autrement.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Les **produits consolidés** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 3,666 milliards de dollars, en hausse de 245,2 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à 3,420 milliards de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le nouveau Secteur Europe, qui comprend l'acquisition de Dairy Crest, a donné lieu à une augmentation des produits de 186,8 millions de dollars et les activités de F&A Dairy Products, Inc. (acquisition de F&A) ont également fourni un apport positif aux produits. La dévaluation du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation a eu une incidence positive sur les produits. La hausse du prix moyen du bloc* par livre de fromage et du prix moyen du beurre* par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 87 millions de dollars. De plus, la hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale, ainsi que l'augmentation des prix de vente sur les marchés nationaux au sein du Secteur Canada et du Secteur International découlant de la hausse du coût de la matière première, le lait, ont eu une incidence positive sur les produits. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes au Canada, dans la catégorie du lait nature en raison des conditions de marché concurrentielles, et en Australie, à la suite d'une diminution de la disponibilité du lait cru. La fluctuation des devises par rapport au dollar canadien s'est traduite par une baisse des produits d'environ 114 millions de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, les produits ont totalisé 7,334 milliards de dollars, en hausse de 645,8 millions de dollars, ou 9,7 %, comparativement à 6,688 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'apport du nouveau Secteur Europe pour une période de 24 semaines s'est traduit par une augmentation des produits de 338,4 millions de dollars. Les produits ont aussi augmenté en raison de l'apport, pour la période complète, des acquisitions récentes, par rapport à un apport partiel pour la période correspondante de l'exercice précédent. La dévaluation du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation a eu une incidence positive sur les produits. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 129 millions de dollars. De plus, la hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale, ainsi que l'augmentation des prix de vente sur les marchés nationaux au sein du Secteur Canada et du Secteur International découlant de la hausse du coût de la matière première, le lait, ont eu une incidence positive sur les produits. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par la baisse des volumes de ventes au Canada, dans la catégorie du lait nature en raison des conditions de marché concurrentielles, et en Australie, à la suite d'une diminution de la disponibilité du lait cru. Enfin, la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien s'est traduite par une baisse des produits d'environ 140 millions de dollars.

Le **BAIIA ajusté consolidé** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 a totalisé 394,4 millions de dollars, en hausse de 76,9 millions de dollars, ou 24,2 %, comparativement à 317,5 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'apport du nouveau Secteur Europe pour le trimestre complet s'est traduit par une augmentation de 35,6 millions de dollars du BAIIA ajusté. L'incidence positive de la hausse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale a été partiellement contrebalancée par l'incidence de la baisse des volumes de ventes au Canada, dans la catégorie du lait nature en raison des conditions de marché concurrentielles, et en Australie, en raison d'une diminution de la disponibilité du lait cru. De plus, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, de même que la baisse des coûts d'entreposage et de logistique découlant d'une baisse des frais de manutention et d'entreposage externe, ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Les facteurs du marché aux États-Unis* ont également eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté d'environ 10 millions de dollars. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 16 millions de dollars. La fluctuation des devises par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur le BAIIA ajusté d'environ 14 millions de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le BAIIA ajusté consolidé a totalisé 752,4 millions de dollars, en hausse de 127,4 millions de dollars, ou 20,4 %, comparativement à 625,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'apport du nouveau Secteur Europe pour une période de 24 semaines s'est traduit par une augmentation de 61,8 millions de dollars du BAIIA ajusté. L'incidence positive de la hausse des prix sur les marchés des ingrédients laitiers et du fromage à l'échelle internationale a été partiellement contrebalancée par la baisse des volumes de ventes au Canada, dans la catégorie du lait nature en raison des conditions de marché concurrentielles, et en Australie, en raison d'une diminution de la disponibilité du lait cru. De plus, l'amélioration de l'efficacité opérationnelle a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Les facteurs du marché aux États-Unis ont également eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté d'environ 2 millions de dollars. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par une hausse des frais d'administration, qui s'explique en grande partie par la forte inflation en Argentine. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 31 millions de dollars. Enfin, la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté d'environ 18 millions de dollars.

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Les **amortissements** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 ont totalisé 108,8 millions de dollars, en hausse de 31,8 millions de dollars, comparativement à 77,0 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, la dotation aux amortissements a totalisé 217,6 millions de dollars, en hausse de 66,4 millions de dollars, comparativement à 151,2 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses étaient essentiellement attribuables aux amortissements additionnels liés aux récentes acquisitions et aux entrées d'immobilisations corporelles, qui ont augmenté le nombre d'actifs amortissables. De plus, à la suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation a représenté une augmentation d'environ 13 millions de dollars et 25 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, respectivement.

La **réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise** pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019 s'est chiffrée à 12,9 millions de dollars et à 40,1 millions de dollars, respectivement. Ces réévaluations se rapportaient à l'acquisition de Dairy Crest et découlaient de la valeur ajoutée attribuée aux stocks acquis dans le cadre de la répartition du prix d'achat, et ont été complètement amorties dans l'état du résultat net au 30 septembre 2019.

Les **coûts d'acquisition** se sont chiffrés à 0,4 million de dollars et à 22,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019. Les coûts d'acquisition se rapportaient essentiellement à l'acquisition de Dairy Crest.

Les **charges d'intérêts nettes** ont augmenté de 13,6 millions de dollars et de 30,9 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent. Ces augmentations étaient essentiellement attribuables à la dette additionnelle liée à l'acquisition de Dairy Crest et aux emprunts bancaires libellés en pesos argentins, qui portent intérêt à des taux plus élevés. De plus, à la suite de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, les charges d'intérêts sur les obligations locatives relatives aux actifs au titre du droit d'utilisation ont représenté une augmentation d'environ 4 millions de dollars et 8 millions de dollars, respectivement.

Conformément à IAS 29, *Information financière dans les économies hyperinflationnistes*, l'Argentine doit être considérée comme une économie hyperinflationniste depuis le 1^{er} juillet 2018. Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, le **profit lié à l'hyperinflation** a totalisé 1,5 million de dollars et 9,6 millions de dollars, respectivement. Ces profits découlent de l'indexation des actifs et passifs non monétaires.

La **charge d'impôt** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 a totalisé 62,9 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 26,5 %, comparativement à 25,6 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 a totalisé 112,6 millions de dollars, ce qui représente un taux d'imposition effectif de 27,5 %, comparativement à 24,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu de l'incidence des coûts d'acquisition pour les deux périodes, les taux d'imposition effectifs pour les premiers semestres des exercices 2020 et 2019 auraient été de 26,3 % et de 25,3 %, respectivement. Le taux d'imposition varie et peut augmenter ou diminuer selon le montant et la source des bénéfices imposables, les modifications apportées aux lois fiscales et aux taux d'imposition, et la révision des hypothèses et des estimations ayant servi au calcul des actifs ou des passifs fiscaux de la Société et de ses sociétés liées.

Le **bénéfice net** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 a totalisé 174,9 millions de dollars, en hausse de 11,8 millions de dollars, ou 7,2 %, comparativement à 163,1 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le bénéfice net a totalisé 296,3 millions de dollars, en hausse de 7,2 millions de dollars, ou 2,5 %, comparativement à 289,1 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses étaient attribuables aux facteurs susmentionnés.

Le **bénéfice net ajusté*** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 a totalisé 185,8 millions de dollars, en hausse de 22,7 millions de dollars, ou 13,9 %, comparativement à 163,1 millions de dollars au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le bénéfice net ajusté a totalisé 350,7 millions de dollars, en hausse de 27,3 millions de dollars, ou 8,4 %, comparativement à 323,4 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces hausses étaient attribuables aux facteurs susmentionnés.

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

Exercices	2020		2019				2018	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Produits	3 665,6	3 668,4	3 236,5	3 577,2	3 420,4	3 267,8	2 744,4	3 021,8
BAlIA ajusté*	394,4	358,0	275,1	321,2	317,5	307,5	261,7	318,0
Bénéfice net	174,9	121,4	124,2	342,0	163,1	126,0	130,0	337,0
Profit à la cession d'actifs ¹	–	–	–	(167,8)	–	–	–	–
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise ¹	10,5	22,0	–	–	–	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	0,4	21,5	1,6	0,2	–	34,3	5,3	25,1
Avantage découlant de la réforme fiscale américaine**	–	–	–	–	–	–	–	(178,9)
Bénéfice net ajusté*	185,8	164,9	125,8	174,4	163,1	160,3	135,3	183,2
Par action								
Bénéfice net								
De base	0,44	0,31	0,32	0,88	0,42	0,32	0,34	0,87
Dilué	0,44	0,31	0,32	0,87	0,42	0,32	0,33	0,86
Bénéfice net ajusté*								
De base	0,47	0,42	0,32	0,45	0,42	0,41	0,35	0,47
Dilué	0,47	0,42	0,32	0,44	0,42	0,41	0,35	0,47
Ratio de couverture par le bénéfice**	9,77	10,76	12,69	14,20	12,57	15,37	20,83	23,34

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

** Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis ^{1,1}	10	(8)	4	(19)	(7)	2
Réduction de valeur des stocks	–	–	(2)	(1)	–	–
Conversion des devises ^{1,2}	(14)	(4)	2	1	5	(13)

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

² La conversion des devises inclut l'effet sur le BAlIA ajusté de la conversion du dollar américain, du dollar australien, de la livre sterling et du peso argentin en dollars canadiens.

PERSPECTIVES

Saputo bénéficie d'une situation financière et d'une structure du capital solides, soutenues par un niveau élevé de flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, ce qui permet à la Société de continuer de croître par l'entremise d'acquisitions ciblées et de façon organique grâce à des dépenses d'investissement stratégiques, des innovations et la diversification du portefeuille de produits. La création de valeur pour les actionnaires et l'amélioration de la rentabilité demeurent les pierres angulaires des objectifs de la Société. Saputo s'est engagée à fabriquer des produits de qualité et elle continuera de mettre l'accent sur l'efficacité opérationnelle.

La Société s'engage à incarner les valeurs sur lesquelles elle a été fondée en 1954. Ce sont ces valeurs qui ont donné naissance à la promesse Saputo, qui s'appuie sur sept piliers qui forment l'assise de son approche sociale, environnementale et économique. Au cours de l'exercice 2020, la Société se concentrera sur la mise en œuvre du plan triennal relatif à la promesse Saputo. En s'appuyant sur une base solide et sur une orientation stratégique claire, la Société recherche des occasions d'améliorer son rendement par rapport à chacun des sept piliers, soit la qualité et la sécurité des aliments, nos employés, l'éthique des affaires, l'approvisionnement responsable, l'environnement, la nutrition et les saines habitudes de vie ainsi que la communauté. Pour Saputo, la poursuite de la croissance en tant que transformateur laitier d'envergure mondiale comprend notamment d'assurer un avenir plus sain pour ses employés, ses clients et les consommateurs, et pour les personnes qui vivent dans les communautés où elle exerce ses activités.

La Société présente ses activités selon le Secteur Canada, le Secteur USA, le Secteur International et le Secteur Europe. Le Secteur Canada comprend la Division Produits laitiers (Canada), le Secteur USA, la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA), le Secteur International, la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine) et le Secteur Europe, la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Secteur Canada

Les conditions de marché concurrentielles qui ont prévalu ces 18 derniers mois sont moins intenses, ce qui offre à la Division Produits laitiers (Canada) des perspectives encourageantes pour réaliser des volumes de ventes rentables. La Division se concentrera sur les produits de spécialité et à valeur ajoutée, dans les segments de détail et de la restauration. La Division continuera de revoir l'ensemble des activités pour atténuer l'incidence de la faible croissance et entreprendra des projets d'investissement visant à améliorer l'efficacité et à maximiser sa capacité de fabrication. Toutefois, les coûts liés à l'entreposage, à la logistique et au transport demeurent toujours élevés. La Division cherchera à tirer parti de la fidélité de ses clients et consommateurs compte tenu des conditions de marché concurrentielles qui continueront d'exercer une pression sur sa performance financière.

Secteur USA

Malgré des conditions difficiles sur les marchés nationaux des marchandises, il existe à l'heure actuelle un meilleur équilibre entre l'offre et la demande pour les produits laitiers. Le Secteur USA continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts afin d'atténuer l'incidence des fluctuations sur les marchés des marchandises pour les ingrédients laitiers, des conditions de marché concurrentielles et de la persistance des coûts élevés liés à l'entreposage, à la logistique et au transport, qui continuera de se refléter sur sa performance financière.

Pour l'exercice 2020, la Société fait preuve d'un optimisme prudent en ce qui a trait à l'amélioration des conditions sur les marchés du fromage, qui devrait entraîner une hausse des prix de vente du fromage. Toutefois, le marché des ingrédients laitiers devrait demeurer volatil tout au long du premier semestre de l'année civile 2020.

La Division Fromages (USA) continuera de se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et sur le contrôle des coûts pour atténuer l'incidence des conditions de marché concurrentielles sur le BAIIA ajusté. Elle axera ses efforts à faire croître ses produits de spécialité et à valeur ajoutée, à réaliser des gains d'efficacité opérationnelle et à s'assurer de répondre à la demande des clients pour ses marchandises.

La Division Aliments laitiers (USA) continuera d'optimiser son réseau national de fabrication et de logistique, de même que ses systèmes et processus. La Division axera aussi ses efforts sur la croissance de ses activités et tirera parti de la capacité de fabrication accrue qu'elle ajoute à son réseau.

Secteur International

Le Secteur International continuera de chercher à accroître les volumes de ventes sur les marchés existants et de développer ses affaires sur d'autres marchés internationaux. Le Secteur continuera de mettre l'accent sur le contrôle des coûts et l'évaluation de l'ensemble de ses activités afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et s'efforcera de maximiser sa flexibilité opérationnelle pour atténuer les effets des variations des conditions du marché et leur incidence sur la performance financière. Le Secteur continuera aussi de se concentrer sur l'innovation et l'optimisation de sa combinaison de produits et ses portefeuilles de clients, tant à l'échelle nationale qu'internationale.

Malgré la dévaluation du peso argentin, la Division Produits laitiers (Argentine) poursuivra ses efforts pour s'adapter aux changements de la conjoncture économique.

Alors que progresse l'exercice 2020, et en raison de la diminution de la production laitière en Australie, la Division Produits laitiers (Australie) prévoit que la concurrence accrue pour l'approvisionnement en lait cru persistera et continuera d'exercer des pressions sur les marges. Ainsi, la Division met en œuvre des mesures complémentaires pour pallier la concurrence accrue et la baisse de la production de lait cru en Australie. Elle continuera aussi de revoir ses activités pour optimiser le réseau dont elle dispose et tirer parti de la flexibilité dont elle bénéficie sur le plan de la fabrication. La Société s'efforcera de saisir les occasions découlant du regroupement opérationnel de Murray Goulburn et de Warrnambool Cheese and Butter sous une seule plateforme.

Le 28 octobre 2019, la Société a conclu l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité, qui bonifie et complète les activités actuelles de la Division Produits laitiers (Australie). L'entreprise de fromages de spécialité produit, met en marché et distribue une grande variété de fromages de spécialité au sein d'un vaste portefeuille de marques australiennes, y compris *South Cape*, *Tasmanian Heritage*, *Mersey Valley* et *King Island Dairy*.

La Société s'attend à ce que les prix demeurent relativement stables sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers jusqu'à la fin du premier semestre de l'année civile 2020.

Secteur Europe

À l'exercice 2020, la Société poursuivra l'intégration de la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) et axera ses efforts sur l'harmonisation des processus et systèmes et le partage des meilleures pratiques. La Division continuera d'effectuer des dépenses d'investissement dans ses installations de fabrication, afin d'accroître ses capacités de fabrication de fromage et de favoriser la croissance globale.

À l'heure actuelle, la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) est une unité d'affaires axée sur le Royaume-Uni, dont la chaîne d'approvisionnement et la clientèle sont essentiellement locales, ce qui atténue l'exposition de la Division aux risques entourant le Brexit.

Progiciel de gestion intégré (PGI)

La Société poursuivra ses activités de planification, de conception et de mise en œuvre liées à la migration vers le nouveau PGI qui a été mis en œuvre en Argentine, à Warrnambool Cheese and Butter en Australie et dans la Division Aliments laitiers (USA). La première étape est en cours dans la Division Fromages (USA). Au cours du premier semestre de l'année civile 2020, la Société déploiera son programme de PGI au sein des activités de Murray Goulburn, qui font maintenant partie de la Division Produits laitiers (Australie), ce qui fera en sorte que les activités de la Division seront harmonisées sous un seul système. Au cours du second semestre de l'année civile 2020, la Société poursuivra également les prochaines étapes de la mise en œuvre du PGI au sein de la Division Fromages (USA). La mise en œuvre au sein de la Division Produits laitiers (Canada) commencera au cours de l'année civile 2021. À l'heure actuelle, la portée du programme de PGI mondial de Saputo ne comprend pas la Division Produits laitiers (Royaume-Uni), dont les activités continueront d'être exercées selon leur PGI existant.

Accords commerciaux

La Société prévoit continuer d'utiliser efficacement les quotas provisoires qu'elle s'est fait attribuer en vertu de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP) et a l'intention de se concentrer sur l'importation de produits laitiers complémentaires à l'offre de produits canadienne actuelle. Si les attributions futures de quotas d'importation de produits laitiers en vertu du PTPGP sont faites de la même façon que les attributions initiales, la Société ne prévoit pas que le PTPGP aura une incidence importante sur ses activités et elle cherchera à tirer parti des occasions d'exportations, de l'Australie et du Canada vers d'autres pays signataires.

L'Accord de libre-échange nord-américain demeurera en vigueur jusqu'à ce que le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) soit ratifié par les trois pays signataires. À l'heure actuelle, le Mexique est le seul pays qui a franchi cette étape. La Société n'entrevoit pas d'incidence importante sur ses activités à la suite de l'adoption officielle de l'ACEUM, pourvu que la majorité des quotas d'importation soient attribués aux transformateurs laitiers canadiens.

Enfin, la Société vise toujours à accroître l'efficacité globale de tous ses secteurs et à poursuivre sa croissance, tant organique qu'au moyen d'acquisitions, et cherche sans relâche à être un exploitant plus solide et plus efficace.

TRÉSORERIE, RESSOURCES FINANCIÈRES ET CAPITAL

La présente rubrique vise à donner un aperçu des stratégies de gestion de la trésorerie et du capital de la Société ainsi que des méthodes utilisées pour atteindre les objectifs opérationnels. Elle fournit également des détails sur la façon dont la Société gère son risque de liquidité afin de s'acquitter de ses obligations financières aux moments requis.

Les besoins en trésorerie de la Société sont financés au moyen de la trésorerie générée par les activités d'exploitation, des facilités de crédit bancaire non garanties et des billets de premier rang non garantis. Ces fonds sont principalement affectés aux dépenses d'investissement, au versement des dividendes, au remboursement de la dette et aux acquisitions d'entreprises et devraient être suffisants pour répondre aux besoins en trésorerie de la Société. La Société ne prévoit pas avoir de difficulté à obtenir du financement pour des montants supérieurs à ceux dont elle dispose actuellement par l'entremise d'ententes existantes ou, au besoin, de placements d'actions ordinaires afin de financer de possibles acquisitions et de refinancer les obligations à l'égard de la dette.

Les flux de trésorerie de la Société sont présentés dans le tableau qui suit.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	254,1	293,8	564,7	529,7
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	174,1	243,9	398,8	400,3
Trésorerie (utilisée pour) générée par les activités d'investissement	(95,6)	105,8	(1 933,3)	(1 294,0)
Trésorerie (utilisée pour) générée par les activités de financement	(20,3)	(353,2)	1 587,9	869,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	58,2	(3,5)	53,4	(23,9)

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, la trésorerie générée par les **activités d'exploitation** a totalisé 254,1 millions de dollars, comparativement à 293,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui représente une diminution de 39,7 millions de dollars. Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, la trésorerie générée par les activités d'exploitation a totalisé 564,7 millions de dollars, comparativement à 529,7 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une augmentation de 35,0 millions de dollars.

Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, la **trésorerie nette générée par les activités d'exploitation** a totalisé 174,1 millions de dollars, comparativement à 243,9 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse de 69,8 millions de dollars est attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 129,0 millions de dollars, qui s'expliquent par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché et par la hausse de 22,0 millions de dollars et de 8,1 millions de dollars des intérêts payés et de l'impôt sur le résultat payé, respectivement. Elle a été contrebalancée en partie par une augmentation de 76,9 millions de dollars du BAIIA ajusté. Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, la trésorerie nette générée par les activités d'exploitation a totalisé 398,8 millions de dollars, comparativement à 400,3 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse de 1,5 million de dollars est attribuable aux variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation de 121,1 millions de dollars, qui s'expliquent par les variations des débiteurs, des stocks et des créditeurs se rapportant aux fluctuations des prix du marché et par la hausse de 31,9 millions de dollars et de 4,6 millions de dollars des intérêts payés et de l'impôt sur le résultat payé, respectivement. Elle a été contrebalancée en partie par une augmentation de 127,4 millions de dollars du BAIIA ajusté et par une diminution de 26,1 millions de dollars des coûts d'acquisition.

Les **activités d'investissement** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 comprenaient principalement des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 86,2 millions de dollars et des entrées d'immobilisations incorporelles d'un montant de 15,0 millions de dollars relatives aux initiatives liées au PGI. Les activités d'investissement pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 comprenaient principalement un montant de 1,693 milliard de dollars déboursé pour la totalité du capital social émis de Dairy Crest Group plc, des entrées d'immobilisations corporelles d'un montant de 213,8 millions de dollars et des entrées d'immobilisations incorporelles d'un montant de 31,9 millions de dollars relatives aux initiatives liées au PGI.

Les **activités de financement** pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019 comprenaient essentiellement un produit net de 639,9 millions de dollars provenant de l'émission d'actions ordinaires dans le cadre du placement d'actions ordinaires. Le produit net du placement d'actions ordinaires a été utilisé pour rembourser les montants suivants : i) 572,0 millions de dollars, soit le solde de la tranche d'un an de la facilité d'emprunt à terme contractée relativement à l'acquisition de Dairy Crest et ii) 67,9 millions de dollars de la tranche de trois ans de la facilité d'emprunt à terme contractée relativement à l'acquisition de Murray Goulburn. De plus, la Société a payé des obligations locatives de 18,7 millions de dollars et versé des dividendes de 66,5 millions de dollars. Enfin, les emprunts bancaires ont augmenté de 67,5 millions de dollars et des actions ont été émises à la suite de l'exercice d'options d'achat d'actions, pour un produit de 3,4 millions de dollars. Les activités de financement pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 comprenaient essentiellement une dette à long terme additionnelle d'un montant de 2,062 milliards de dollars relative à l'acquisition de Dairy Crest. Une partie du produit net de la dette à long terme contractée dans le cadre de l'acquisition de Dairy Crest a été utilisée pour rembourser un montant de 451,4 millions de dollars de la dette reprise liée à l'acquisition. Le produit net du placement d'actions ordinaires a été utilisé tel qu'il est expliqué ci-dessus. De plus, la Société a payé des obligations locatives de 36,5 millions de dollars et versé des dividendes de 131,0 millions de dollars. Enfin, les emprunts bancaires ont augmenté de 125,7 millions de dollars et des actions ont été émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions pour un montant de 25,6 millions de dollars.

Liquidité

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio)

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Actifs courants	3 536,7	3 133,8
Passifs courants	2 124,2	1 932,5
Fonds de roulement*	1 412,5	1 201,3
Ratio du fonds de roulement*	1,66	1,62

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Le ratio du fonds de roulement est un indicateur de la capacité de la Société à couvrir les passifs courants au moyen d'actifs courants, sans avoir un surplus d'actifs inactifs. La hausse du ratio du fonds de roulement est attribuable essentiellement à l'inclusion des activités du Secteur Europe.

Gestion du capital

La stratégie de la Société en matière de capital nécessite une structure de financement bien équilibrée afin de maintenir la souplesse nécessaire pour mettre en œuvre des projets de croissance tout en lui permettant d'effectuer des dépenses d'investissement de façon disciplinée et de maximiser la valeur pour les actionnaires.

La Société vise un niveau d'endettement à long terme correspondant à un ratio d'environ 2,0 fois la dette nette sur le BAIIA ajusté. De temps à autre, la Société peut s'éloigner de son niveau d'endettement à long terme cible afin d'effectuer des acquisitions et de saisir d'autres occasions stratégiques.

(en millions de dollars CAD, sauf le ratio et le nombre d'actions et d'options)

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Dette à long terme	3 534,0	2 267,3
Emprunts bancaires	244,7	130,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,0	112,7
Dette nette*	3 605,7	2 285,0
BAIIA ajusté** des 12 derniers mois	1 348,7	1 221,3
Dette nette sur le BAIIA ajusté**	2,67	1,87
Nombre d'actions ordinaires	407 744 862	390 198 386
Nombre d'options d'achat d'actions	22 346 338	20 374 871

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

** Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Le 11 septembre 2019, la Société a conclu un placement dans le public et un placement privé simultané ayant permis d'amasser un produit brut de 659,0 millions de dollars au moyen de l'émission de 16 642 553 actions ordinaires au prix de 39,60 \$ l'action. Le produit, déduction faite des commissions et des honoraires professionnels de 19,1 millions de dollars, s'est élevé à 639,9 millions de dollars. Le placement d'actions ordinaires a été effectué en vertu d'une convention de prise ferme datée du 26 août 2019 conclue avec un syndicat de preneurs fermes. Saputo a utilisé le produit net du placement et du placement privé simultané pour rembourser le solde de la tranche d'un an de l'emprunt à terme contracté relativement à l'acquisition de Dairy Crest et une partie de l'emprunt à terme contracté relativement à l'acquisition de Murray Goulburn.

Le placement d'actions ordinaires fait partie de la stratégie en matière de gestion du capital de la Société visant à réduire son niveau d'endettement.

Le programme de rachat dans le cours normal des activités de la Société arrive à échéance le 18 novembre 2019. Conformément aux stratégies de gestion de la trésorerie et du capital de la Société, cette dernière ne renouvellera pas son programme de rachat dans le cours normal des activités en novembre 2019.

Au 30 septembre 2019, la Société disposait de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de 173,0 millions de dollars et de facilités de crédit bancaire disponibles de 1,571 milliard de dollars, desquelles une tranche de 244,7 millions de dollars avait été prélevée. Se reporter aux notes 7 et 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour de plus amples renseignements sur les emprunts bancaires et la dette à long terme.

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation. Au 31 octobre 2019, 407 756 720 actions ordinaires et 23 205 879 options d'achat d'actions étaient en circulation.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La Société assure la gestion et le suivi continu de ses engagements et de ses obligations contractuelles afin de veiller à ce qu'elle puisse s'acquitter de ceux-ci au moyen des fonds provenant de l'exploitation et de l'optimisation de sa structure du capital.

Les obligations contractuelles de la Société se composent des engagements relatifs au remboursement de certains de ses emprunts à long terme, des contrats de location visant des locaux, de l'équipement et du matériel roulant ainsi que des obligations d'achat au titre de dépenses d'investissement pour lesquelles la Société s'est engagée.

(en millions de dollars CAD)

	30 septembre 2019				31 mars 2019			
	Dette à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat et autres	Total	Dette à long terme	Contrats de location	Obligations d'achat et autres	Total
Moins de 1 an	300,0	114,2	166,5	580,7	323,4	74,9	189,6	587,9
De 1 à 2 ans	857,0	88,8	15,7	961,5	3,9	62,0	23,6	89,5
De 2 à 3 ans	1 272,1	64,6	6,5	1 343,2	502,1	52,8	9,9	564,8
De 3 à 4 ans	454,9	54,4	1,4	510,7	300,0	46,6	3,1	349,7
De 4 à 5 ans	300,0	66,7	–	366,7	787,9	39,3	–	827,2
Plus de 5 ans	350,0	176,1	–	526,1	350,0	183,5	–	533,5
	3 534,0	564,8	190,1	4 288,9	2 267,3	459,1	226,2	2 952,6

Dette à long terme

La dette à long terme de la Société est décrite à la note 8 des états financiers consolidés.

Dans le cadre de l'acquisition de Murray Goulburn, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable composée de trois tranches. Un total de 1,236 milliard de dollars a été prélevé, dont un montant de 650,3 millions de dollars a été remboursé. La facilité de crédit porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société et arrive à échéance entre avril 2021 et avril 2023.

Dans le cadre de l'acquisition de Dairy Crest, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable composée de trois tranches. Un total de 1,974 milliard de dollars a été prélevé, dont un montant de 576,1 millions de dollars a été remboursé. La facilité de crédit porte intérêt aux taux préférentiels des prêteurs majorés jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou aux taux des acceptations bancaires majorés de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société et arrive à échéance entre avril 2020 et avril 2022.

La dette à long terme de la Société comprend aussi cinq séries de billets de premier rang non garantis en circulation en vertu de son programme à moyen terme, pour un total de 1,550 milliard de dollars, portant intérêt à un taux variant entre 1,94 % et 3,60 % par année et échéant entre novembre 2019 et août 2025.

SITUATION FINANCIÈRE

Les principaux postes de l'état de la situation financière au 30 septembre 2019 ont varié par rapport aux soldes du 31 mars 2019 essentiellement en raison de l'acquisition de Dairy Crest.

Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière des activités américaines libellées en dollars américains était de 1,3241 \$ CAD/US au 30 septembre 2019, contre 1,3349 \$ CAD/US au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière des activités australiennes libellées en dollars australiens était de 0,8937 \$ CAD/AU au 30 septembre 2019, contre 0,9473 \$ CAD/AU au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière des activités en Argentine libellées en pesos argentins était de 0,0230 \$ CAD/ARS au 30 septembre 2019, contre 0,0308 \$ CAD/ARS au 31 mars 2019. Le taux de conversion des postes de l'état de la situation financière des activités au Royaume-Uni libellées en livres sterling était de 1,6269 \$ CAD/GBP au 30 septembre 2019, contre 1,7513 \$ CAD/GBP au 15 avril 2019, soit la date de la conclusion de l'acquisition de Dairy Crest. La fluctuation du dollar canadien par rapport au dollar américain, au dollar australien, au peso argentin et à la livre sterling, s'est traduite par des valeurs moins élevées comptabilisées dans les postes de l'état de la situation financière concernés des activités à l'étranger.

La position de trésorerie nette (trésorerie et équivalents de trésorerie moins emprunts bancaires) a diminué, passant d'un montant négatif de 17,7 millions de dollars au 31 mars 2019 à un montant négatif de 71,7 millions de dollars au 30 septembre 2019, principalement en raison d'une augmentation des emprunts bancaires. Les variations de l'écart de conversion comptabilisées dans les autres éléments du résultat global sont attribuables principalement à la fluctuation des devises par rapport au dollar canadien.

NORMES COMPTABLES

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2020. L'application anticipée est permise.

IFRS 9, Instruments financiers, IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir et IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7 pour tenir compte des incidences de la réforme des taux interbancaires offerts (IBOR) concernant certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture qui exigent une analyse prospective et des informations à fournir additionnelles.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications aux normes sur les états financiers de la Société.

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

L'adoption de ces modifications n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

L'adoption de cette modification n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location*. La Société a adopté la norme le 1^{er} avril 2019. La nouvelle norme élimine la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et impose maintenant la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location dans l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne des contrats de location respectant certains critères d'exception. Pour le bailleur, la comptabilisation demeure essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement est maintenue.

Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés des périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019 pour en savoir davantage sur les exemptions et mesures de simplification appliquées lors de l'adoption d'IFRS 16. Tel qu'il est permis par les directives transitoires d'IFRS 16, la Société n'a pas retraité les chiffres correspondants.

Le tableau suivant présente un résumé des ajustements aux soldes d'ouverture découlant de l'adoption initiale d'IFRS 16.

(en millions de dollars CAD)

	Données présentées au 31 mars 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Données présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 16, au 1 ^{er} avril 2019
Actif			
Immobilisations corporelles	3 095,4	(34,9)	3 060,5
Actifs au titre du droit d'utilisation	–	440,6	440,6
Total	3 095,4	405,7	3 501,1
Passif			
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	2 267,3	(29,4)	2 237,9
Obligations locatives, y compris la tranche à court terme	–	445,9	445,9
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	(10,8)	1 431,4
Total	3 709,5	405,7	4 115,2

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements locatifs au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019.

(en millions de dollars CAD)

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 mars 2019	531,2
Exemption pour les contrats de location à court terme et de faible valeur	(28,1)
Options de prolongation et de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	72,4
Contrats de location-financement déjà comptabilisés au bilan	29,4
Contrats de service et composantes non locatives	(81,3)
Actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 31 mars 2019	(77,7)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9
Tranche courante des obligations locatives	68,6
Obligations locatives	377,3
Total des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17. Ces obligations sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 31 mars 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué était de 3,48 %.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, le BAIIA ajusté, les actifs et les passifs ont tous augmenté à la suite du changement de méthode comptable.

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1^{er} avril 2019, la Société a mis à jour ses politiques pour la comptabilisation des contrats de location, de même que les estimations, jugements et hypothèses importants formulés par la direction et présentés à la note 3 des états financiers consolidés pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

SUIVI DE CERTAINS ÉLÉMENTS FAISANT L'OBJET D'UNE ANALYSE

Pour une analyse relative aux garanties, aux transactions entre parties liées, aux méthodes comptables critiques et au recours à des estimations comptables, aux risques et incertitudes, ainsi qu'une analyse de sensibilité des variations de taux d'intérêt et de la devise américaine, veuillez consulter l'information contenue dans le rapport annuel 2019 de la Société (pages 29 à 39 du rapport de gestion).

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information. Les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société sont conçus pour fournir l'assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société est communiquée à la direction en temps opportun, afin de permettre que l'information devant être présentée en vertu de la législation sur les valeurs mobilières soit enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits dans cette législation. Se reporter à la rubrique ci-dessous pour les contrôles et procédures de communication de l'information relatifs à Dairy Crest Group plc et à ses filiales (Dairy Crest).

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Le chef de la direction et le chef de la direction financière sont responsables d'établir et de maintenir le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière est conçu pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

La Société a adopté une approche progressive dans le cadre de sa migration vers un nouveau PGI, laquelle devrait être terminée au cours de l'exercice 2022. Les changements nécessaires aux contrôles internes à l'égard de l'information financière pour les divisions qui ont migré vers le nouveau PGI ont été apportés afin de continuer à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière appropriés. À l'exception de ces changements, il n'y a eu aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 septembre 2019 ayant eu une incidence importante, ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

Conformément aux dispositions du Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont limité l'étendue de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et les contrôles internes à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures de Dairy Crest, acquise le 15 avril 2019.

L'apport de Dairy Crest aux résultats consolidés pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 s'est élevé à 4,6 % des produits consolidés et à 8,6 % du bénéfice net consolidé. De plus, au 30 septembre 2019, les actifs courants de Dairy Crest représentaient environ 13,2 % des actifs courants consolidés et ses passifs courants représentaient environ 9,5 % des passifs courants consolidés. Les actifs non courants de Dairy Crest représentaient environ 21,7 % des actifs non courants consolidés et ses passifs non courants représentaient environ 4,6 % des passifs non courants consolidés. La conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Dairy Crest sera finalisée d'ici la fin de l'exercice 2020.

INFORMATION SECTORIELLE

SECTEUR CANADA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	1 029,4	968,8	924,8	1 059,6	1 047,7	1 011,0
BAIIA ajusté*	103,2	98,5	90,0	113,8	104,4	105,5

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada).

Produits

Les produits du Secteur Canada ont totalisé 1,029 milliard de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en baisse de 18,3 millions de dollars, ou 1,7 %, comparativement à 1,048 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits ont subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des prix de vente reflétant le coût plus élevé de la matière première, le lait, une hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale et une combinaison de produits favorable.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, les produits du Secteur Canada ont totalisé 1,998 milliard de dollars, en baisse de 60,5 millions de dollars, ou 2,9 %, comparativement à 2,059 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les produits ont subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada. Cette diminution a été contrebalancée en partie par une hausse des prix de vente reflétant le coût plus élevé de la matière première, le lait, une hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale, une combinaison de produits favorable et l'apport des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (acquisition de Shepherd Gourmet).

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur Canada a totalisé 103,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en baisse de 1,2 million de dollars, ou 1,1 %, comparativement à 104,4 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada. Cette baisse a été contrebalancée en partie par l'incidence positive d'une combinaison de produits favorable, de la hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale et de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 3 millions de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le BAIIA ajusté a totalisé 201,7 millions de dollars, en baisse de 8,2 millions de dollars, ou 3,9 %, comparativement à 209,9 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté a subi l'incidence négative de la baisse des volumes de ventes dans la catégorie du lait nature découlant de l'environnement concurrentiel au Canada. Cette baisse a été contrebalancée en partie par la hausse des prix de vente des ingrédients laitiers à l'échelle internationale, une combinaison de produits favorable, la baisse des frais d'administration, l'apport de l'acquisition de Shepherd Gourmet et l'amélioration de l'efficacité opérationnelle. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 5 millions de dollars.

SECTEUR USA

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	1 792,4	1 757,7	1 616,6	1 678,5	1 618,0	1 594,6
BAIIA ajusté*	175,4	173,6	134,2	122,4	133,8	154,3

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière (en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Facteurs du marché aux États-Unis* ¹	10	(8)	4	(19)	(7)	2
Taux de change du dollar américain ¹	1	6	7	6	7	(8)

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Autres informations pertinentes

(en dollars US, sauf le taux de change moyen)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Prix du bloc*						
Ouverture	1,858	1,645	1,430	1,690	1,555	1,530
Clôture	1,958	1,858	1,645	1,430	1,690	1,555
Moyenne	1,912	1,711	1,520	1,453	1,605	1,603
Prix du beurre*						
Ouverture	2,410	2,255	2,218	2,320	2,268	2,215
Clôture	2,128	2,410	2,255	2,218	2,320	2,268
Moyenne	2,284	2,330	2,264	2,238	2,264	2,339
Prix moyen du lactosérum par livre*	0,352	0,370	0,443	0,452	0,387	0,279
Écart*	0,029	0,061	0,054	0,021	0,095	0,135
Taux de change moyen du dollar américain par rapport au dollar canadien ¹	1,320	1,337	1,330	1,321	1,307	1,290

* Se reporter à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

¹ Selon l'information publiée par Bloomberg.

Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA).

Produits

Les produits du Secteur USA ont totalisé 1,792 milliard de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en hausse de 174,4 millions de dollars, ou 10,8 %, comparativement à 1,618 milliard de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 87 millions de dollars. La hausse des prix de vente sur le marché des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence positive sur les produits. De plus, la hausse des volumes de ventes dans les catégories des aliments laitiers et l'apport de l'acquisition de F&A ont aussi contribué à cette augmentation. La fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien s'est traduite par une hausse des produits d'environ 16 millions de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, les produits du Secteur USA ont totalisé 3,550 milliards de dollars, en hausse de 337,5 millions de dollars, ou 10,5 %, comparativement à 3,213 milliards de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre s'est traduite par une augmentation des produits d'environ 129 millions de dollars. Les volumes de ventes ont augmenté, principalement en raison de la hausse des volumes de ventes dans les catégories des aliments laitiers et de l'apport de l'acquisition de F&A. La hausse des prix de vente sur le marché des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence positive sur les produits. Enfin, la fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien s'est traduite par une hausse des produits d'environ 73 millions de dollars.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté du Secteur USA a totalisé 175,4 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en hausse de 41,6 millions de dollars, ou 31,1 %, comparativement à 133,8 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les initiatives relatives aux prix ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté, car elles se sont traduites par des prix de vente mieux adaptés aux coûts d'exploitation. La hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre a eu une incidence favorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. De plus, l'augmentation des prix sur le marché des ingrédients laitiers a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. À l'inverse, la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté. Ensemble, ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 10 millions de dollars. La mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie, à compter du 1^{er} novembre 2018, a eu une incidence minime sur le BAIIA ajusté.

Au cours du trimestre, le BAIIA ajusté a bénéficié de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle et en matière d'entreposage et de logistique, ainsi que de la hausse des volumes de ventes dans les catégories des aliments laitiers. En outre, l'acquisition de F&A a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 2 millions de dollars. La fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 1 million de dollars.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le BAIIA ajusté a totalisé 349,0 millions de dollars, en hausse de 60,9 millions de dollars, ou 21,1 %, comparativement à 288,1 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. Les initiatives relatives aux prix ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté, car elles se sont traduites par des prix de vente mieux adaptés aux coûts d'exploitation. Le BAIIA ajusté a bénéficié de l'amélioration de l'efficacité opérationnelle aux usines et de la hausse des volumes de ventes dans les catégories des aliments laitiers. En outre, l'acquisition de F&A a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté.

La relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, a eu une incidence défavorable sur le BAIIA ajusté, y compris une incidence d'environ 5 millions de dollars attribuable à la mise en place du programme fédéral d'organisation de la commercialisation du lait en Californie. Toutefois, la hausse du prix moyen du bloc par livre de fromage et du prix moyen du beurre par livre a eu une incidence favorable sur la réalisation des stocks et sur l'absorption des frais fixes. De plus, l'augmentation des prix sur le marché des ingrédients laitiers a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté. Ensemble, ces facteurs du marché aux États-Unis ont eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 2 millions de dollars. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 4 millions de dollars. Enfin, la fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien a eu une incidence positive sur le BAIIA ajusté d'environ 7 millions de dollars.

SECTEUR INTERNATIONAL

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	657,0	790,3	695,1	839,1	754,7	662,2
BAlIA ajusté*	80,2	59,7	50,9	85,0	79,3	47,7

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Principaux facteurs ayant une incidence positive (négative) sur la performance financière

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Réduction de valeur des stocks	–	–	(2)	(1)	–	–
Conversion des devises ¹	(16)	(10)	(3)	(5)	–	(7)

¹ Par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine).

Produits

Les produits du Secteur International ont totalisé 657,0 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en baisse de 97,7 millions de dollars, ou 12,9 %, comparativement à 754,7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse des volumes de ventes au sein de la Division Produits laitiers (Australie), découlant d'une baisse de la disponibilité du lait, a eu une incidence négative sur les produits. Toutefois, la hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale et les produits additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation ont donné lieu à une augmentation des produits. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste a aussi eu une incidence positive sur les produits. La fluctuation des monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur les produits d'environ 130 millions de dollars, surtout en raison du peso argentin.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, les produits du Secteur International ont totalisé 1,447 milliard de dollars, en hausse de 30,4 millions de dollars, ou 2,1 %, comparativement à 1,417 milliard de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. L'inclusion de l'acquisition de Murray Goulburn pour la période complète et les produits additionnels découlant de l'affaiblissement du peso argentin et du dollar australien par rapport au dollar américain sur le marché de l'exportation se sont traduits par une augmentation des produits. Dans la Division Produits laitiers (Argentine), la hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste et la hausse des prix de vente du fromage et des ingrédients laitiers à l'échelle internationale ont eu une incidence positive sur les produits. Toutefois, la baisse des volumes de ventes au sein de la Division Produits laitiers (Australie), découlant d'une baisse de la disponibilité du lait, a eu une incidence négative sur les produits. Enfin, la fluctuation des monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur les produits d'environ 213 millions de dollars, surtout en raison du peso argentin.

BAlIA ajusté

Le BAlIA ajusté du Secteur International a totalisé 80,2 millions de dollars pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019, en hausse de 0,9 million de dollars, ou 1,1 %, comparativement à 79,3 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste en Argentine a eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté. La hausse des prix de vente sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers a aussi eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par l'incidence de la baisse des volumes de ventes au sein de la Division Produits laitiers (Australie) découlant d'une diminution de la disponibilité du lait. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, s'est traduite par une augmentation positive du BAlIA ajusté d'environ 11 millions de dollars. La fluctuation des monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur le BAlIA ajusté d'environ 16 millions de dollars, surtout en raison du peso argentin.

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019, le BAlIA ajusté a totalisé 139,9 millions de dollars, en hausse de 12,9 millions de dollars, ou 10,2 %, comparativement à 127,0 millions de dollars à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse des prix de vente sur les marchés internationaux du fromage et des ingrédients laitiers a eu une incidence favorable sur le BAlIA ajusté. De plus, la hausse des prix de vente liée à l'économie hyperinflationniste en Argentine, de même que la hausse des prix de vente au sein de la Division Produits laitiers (Australie), ont eu une incidence positive sur le BAlIA ajusté. Ces augmentations ont été contrebalancées en partie par l'incidence de la baisse des volumes de ventes au sein de la Division Produits laitiers (Australie) découlant d'une diminution de la disponibilité du lait. L'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, s'est traduite par une augmentation du BAlIA ajusté d'environ 22 millions de dollars. Enfin, la fluctuation des monnaies fonctionnelles utilisées dans le Secteur International par rapport au dollar canadien a eu une incidence négative sur le BAlIA ajusté d'environ 26 millions de dollars, surtout en raison du peso argentin.

SECTEUR EUROPE

(en millions de dollars CAD)

Exercices	2020		2019			
	T2	T1	T4	T3	T2	T1
Produits	186,8	151,6	-	-	-	-
BAIIA ajusté*	35,6	26,2	-	-	-	-

* Les mesures non conformes aux normes IFRS sont décrites à la rubrique « Glossaire », à la page 25 du présent rapport de gestion.

Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni) à la suite de l'acquisition de Dairy Crest.

Produits et BAIIA ajusté

Les produits du Secteur Europe ont totalisé 186,8 millions de dollars et 338,4 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de 24 semaines closes le 30 septembre 2019, respectivement. Le BAIIA ajusté du Secteur Europe a totalisé 35,6 millions de dollars et 61,8 millions de dollars pour les périodes de trois mois et de 24 semaines closes le 30 septembre 2019, respectivement.

Le BAIIA ajusté du Secteur Europe pour les périodes de trois mois et de 24 semaines closes le 30 septembre 2019 comprenait un apport positif d'environ 3 millions de dollars et 7 millions de dollars, respectivement, découlant de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*.

En excluant l'incidence de l'adoption d'IFRS 16, *Contrats de location*, les produits et le BAIIA ajusté pour les périodes de trois mois et de 24 semaines closes le 30 septembre 2019 sont semblables aux résultats de Dairy Crest pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

MESURE DE CALCUL DES RÉSULTATS NON CONFORME AUX NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE

Dans certains cas, lors de l'évaluation de mesures de la performance financière, la Société fait référence à des termes, tels que « BAIIA ajusté », « bénéfice net ajusté » et « bénéfice net par action ajusté », qui n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Par conséquent, ces mesures non conformes aux normes IFRS ne sont pas susceptibles d'être comparables à des mesures intitulées ou décrites de façon semblable qui sont appliquées par d'autres sociétés cotées en Bourse, et elles n'indiquent pas non plus que les éléments exclus sont non récurrents. La Société utilise le BAIIA ajusté comme mesure de sa performance puisqu'il s'agit d'une mesure courante dans l'industrie et qu'elle reflète la rentabilité continue des activités consolidées de la Société.

La Société utilise également le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté. Ces mesures non conformes aux normes IFRS sont définies à la rubrique « Glossaire ». Les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus semblables aux mesures utilisées par la Société sont le bénéfice avant impôt sur le résultat ainsi que le bénéfice net et le bénéfice net par action (de base et dilué).

Le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté, tels qu'ils sont utilisés par la direction, permettent de présenter avec précision et comparabilité les activités en cours de la Société. Ils procurent également aux lecteurs une représentation des activités jugée pertinente en ce qui a trait à la performance financière de la Société, car ils comprennent de l'information financière supplémentaire qui peut être utilisée pour dégager les tendances ou des informations additionnelles à fournir qui donnent des détails sur la façon dont les activités de la Société sont exercées. Ils permettent également de comparer les résultats des exercices précédents de la Société.

Les définitions des mesures non conformes aux normes IFRS employées par la Société sont utilisées dans le contexte des résultats et des activités pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019. Elles peuvent être modifiées en raison de transactions futures ou si la direction le juge nécessaire afin d'améliorer la compréhension et la comparabilité des résultats et activités futurs de la Société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice avant impôt sur le résultat, du bénéfice net et du bénéfice net par action avec le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté et le bénéfice net par action ajusté pour les périodes de trois mois et de six mois pour lesquelles la direction a présenté ces mesures.

(en millions de dollars CAD)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice avant impôt sur le résultat	237,8	219,1	408,9	384,2
Autres charges financières	9,3	4,0	21,6	8,2
Intérêts sur la dette à long terme	26,7	18,4	51,0	33,5
Profit lié à l'hyperinflation	(1,5)	(1,0)	(9,6)	(1,0)
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	12,9	–	40,1	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,4	–	22,8	48,9
Amortissements	108,8	77,0	217,6	151,2
BAIIA ajusté	394,4	317,5	752,4	625,0

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre					
	2019			2018		
	Total	Par action		Total	Par action	
De base		Dilué	De base		Dilué	
Bénéfice net	174,9	0,44	0,44	163,1	0,42	0,42
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise ¹	10,5	0,03	0,03	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	0,4	–	–	–	–	–
Bénéfice net ajusté	185,8	0,47	0,47	163,1	0,42	0,42

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)

	Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre					
	2019			2018		
	Total	Par action		Total	Par action	
De base		Dilué	De base		Dilué	
Bénéfice net	296,3	0,75	0,75	289,1	0,74	0,74
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise ¹	32,5	0,08	0,08	–	–	–
Coûts d'acquisition et de restructuration ¹	21,9	0,06	0,06	34,3	0,09	0,09
Bénéfice net ajusté	350,7	0,89	0,89	323,4	0,83	0,83

¹ Déduction faite de l'impôt sur le résultat.

GLOSSAIRE

BAIIA ajusté

Le « BAIIA ajusté » s'entend du bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation.

Bénéfice net ajusté

Le « bénéfice net ajusté » s'entend du bénéfice net avant l'inclusion de la réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise et des coûts d'acquisition et de restructuration, déduction faite de l'impôt sur le résultat qui s'applique.

Bénéfice net par action ajusté

Le « bénéfice net par action ajusté » (de base et dilué) correspond au bénéfice net ajusté par action ordinaire de base et dilué.

Prix moyen de la poudre de lactosérum

Le « prix moyen de la poudre de lactosérum » correspond au prix moyen quotidien du lactosérum sec de première qualité publié par le Dairy Market News.

Prix du bloc

Le « prix du bloc » correspond au prix d'un bloc de fromage cheddar de 40 livres transigé sur la Chicago Mercantile Exchange (CME), utilisé comme prix de base du fromage.

Prix du beurre

Le « prix du beurre » correspond au prix du beurre de catégorie AA transigé sur la CME, utilisé comme prix de base du beurre.

Ratio de couverture par le bénéfice

Le « ratio de couverture par le bénéfice » correspond au bénéfice net (avant intérêts sur la dette à long terme, autres charges financières et impôt sur le résultat) pour la période applicable divisé par les intérêts sur la dette à long terme et autres charges financières pour la période applicable de l'exercice.

Dette nette

La « dette nette » se compose de la dette à long terme et des emprunts bancaires, y compris les tranches courantes de ces derniers, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté

Le « ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté » correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

Écart

L'« écart » correspond au prix moyen du bloc par livre de fromage moins le résultat du coût moyen par 100 livres de lait de catégorie III et/ou de catégorie 4b divisé par 10 sur le marché américain.

BAIIA ajusté des 12 derniers mois

Le BAIIA ajusté des 12 derniers mois correspond au total du BAIIA ajusté réel pour la période de six mois close le 30 septembre 2019 et du BAIIA ajusté réel de l'exercice clos le 31 mars 2019, moins le BAIIA ajusté réel pour la période de six mois close le 30 septembre 2018.

Facteurs du marché aux États-Unis

Les « facteurs du marché aux États-Unis » comprennent, pour le Secteur USA, le prix moyen du bloc par livre de fromage et son incidence sur l'absorption des frais fixes et sur la réalisation des stocks, l'incidence de la relation entre le prix moyen du bloc par livre de fromage et le coût de la matière première, le lait, l'incidence des prix du marché sur les ventes d'ingrédients laitiers, ainsi que l'incidence du prix moyen du beurre sur les aliments laitiers.

Avantage découlant de la réforme fiscale américaine

L'« avantage découlant de la réforme fiscale américaine » s'entend de l'avantage non récurrent pour la Société lié à l'ajustement des soldes d'impôt futur et des charges d'impôt au troisième trimestre de l'exercice 2018 découlant de la réduction du taux d'imposition fédéral aux États-Unis à la suite de l'adoption de la loi intitulée « Tax Cuts and Jobs Act » le 22 décembre 2017.

Fonds de roulement

Le « fonds de roulement » est défini comme les actifs courants moins les passifs courants de la Société.

Ratio du fonds de roulement

Le « ratio du fonds de roulement » est défini comme les actifs courants divisés par les passifs courants de la Société.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT NET

(en millions de dollars CAD, sauf les données par action)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits (note 4)	3 665,6 \$	3 420,4 \$	7 334,0 \$	6 688,2 \$
Coûts d'exploitation, excluant les amortissements (note 5)	3 271,2	3 102,9	6 581,6	6 063,2
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation	394,4	317,5	752,4	625,0
Amortissements	108,8	77,0	217,6	151,2
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise (note 13)	12,9	–	40,1	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,4	–	22,8	48,9
Profit lié à l'hyperinflation	(1,5)	(1,0)	(9,6)	(1,0)
Intérêts sur la dette à long terme	26,7	18,4	51,0	33,5
Autres charges financières (note 11)	9,3	4,0	21,6	8,2
Bénéfice avant impôt sur le résultat	237,8	219,1	408,9	384,2
Impôt sur le résultat	62,9	56,0	112,6	95,1
Bénéfice net	174,9 \$	163,1 \$	296,3 \$	289,1 \$
Bénéfice net par action (note 10)				
De base	0,44 \$	0,42 \$	0,75 \$	0,74 \$
Dilué	0,44 \$	0,42 \$	0,75 \$	0,74 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	174,9 \$	163,1 \$	296,3 \$	289,1 \$
Autres éléments du résultat global :				
<i>Éléments pouvant être reclassés en résultat net :</i>				
Écarts de change découlant de la conversion des devises	(43,4)	(163,5)	(211,6)	(156,5)
Incidence de l'inflation découlant des ajustements liés à l'hyperinflation	(7,4)	29,7	(7,4)	29,7
Pertes nettes latentes sur couvertures de flux de trésorerie (note 12)				
(déduction faite de l'impôt sur le résultat de 4,0 \$ et de 4,2 \$; 2018 – 2,0 \$ et 3,4 \$)	(10,2)	(4,6)	(10,5)	(7,8)
Reclassement des profits sur couvertures de flux de trésorerie en résultat net				
(déduction faite de l'impôt sur le résultat de 1,6 \$ et de 2,4 \$; 2018 – 1,4 \$ et 1,4 \$)	4,0	3,4	5,9	3,3
	(57,0)	(135,0)	(223,6)	(131,3)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :</i>				
Gains actuariels				
(déduction faite de l'impôt sur le résultat de 2,7 \$ et de 3,7 \$; 2018 – néant et néant)	16,1	–	20,8	–
	16,1	–	20,8	–
Autres éléments du résultat global	(40,9)	(135,0)	(202,8)	(131,3)
Total du résultat global	134,0 \$	28,1 \$	93,5 \$	157,8 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

(en millions de dollars CAD, sauf les actions ordinaires)
(non audités)

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019

	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	390 198 386	991,7 \$	582,1 \$	(2,3) \$	134,0 \$	713,8 \$	3 715,0 \$	5 420,5 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	296,3	296,3
Autres éléments du résultat global	-	-	(219,0)	(4,6)	-	(223,6)	20,8	(202,8)
Total du résultat global								93,5
Actions émises dans le cadre du placement de titres de capitaux propres – déduction faite des coûts d'émission (note 9)	16 642 553	639,9	-	-	-	-	-	639,9
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(131,0)	(131,0)
Régime d'options d'achat d'actions (note 9)	-	-	-	-	11,9	11,9	-	11,9
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	903 923	25,6	-	-	-	-	-	25,6
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	4,8	-	-	(4,8)	(4,8)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	0,7	0,7	-	0,7
Solde à la fin de la période	407 744 862	1 662,0 \$	363,1 \$	(6,9) \$	141,8 \$	498,0 \$	3 901,1 \$	6 061,1 \$

Pour la période de six mois close le 30 septembre 2018

	Capital social		Réserves				Bénéfices non distribués	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires	Montant	Conversion des devises	Couvertures de flux de trésorerie	Régime d'options d'achat d'actions	Total des réserves		
Solde au début de l'exercice	387 407 403	918,9 \$	549,6 \$	(3,8) \$	116,6 \$	662,4 \$	3 216,4 \$	4 797,7 \$
Bénéfice net	-	-	-	-	-	-	289,1	289,1
Autres éléments du résultat global	-	-	(126,8)	(4,5)	-	(131,3)	-	(131,3)
Total du résultat global								157,8
Dividendes déclarés	-	-	-	-	-	-	(126,2)	(126,2)
Régime d'options d'achat d'actions (note 9)	-	-	-	-	12,5	12,5	-	12,5
Actions émises en vertu du régime d'options d'achat d'actions	1 167 927	26,6	-	-	-	-	-	26,6
Montant transféré des réserves au capital social à l'exercice des options	-	5,2	-	-	(5,2)	(5,2)	-	-
Économie d'impôt excédentaire découlant de l'excédent du montant déductible sur le coût de rémunération comptabilisé	-	-	-	-	2,1	2,1	-	2,1
Solde à la fin de la période	388 575 330	950,7 \$	422,8 \$	(8,3) \$	126,0 \$	540,5 \$	3 379,3 \$	4 870,5 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

(en millions de dollars CAD)

Aux	30 septembre 2019 (non audité)	31 mars 2019 (audité)
ACTIF		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,0 \$	112,7 \$
Débiteurs	1 231,0	1 248,2
Stocks	2 045,5	1 681,0
Impôt sur le résultat à recevoir	42,9	34,1
Frais payés d'avance et autres actifs	44,3	57,8
	3 536,7	3 133,8
Immobilisations corporelles	3 412,5	3 095,4
Actifs au titre du droit d'utilisation (note 6)	466,7	–
Goodwill (note 13)	3 198,4	2 597,6
Immobilisations incorporelles (note 13)	1 463,0	876,2
Autres actifs	426,2	131,6
Impôt différé	46,3	51,0
Total de l'actif	12 549,8 \$	9 885,6 \$
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 7)	244,7 \$	130,4 \$
Créditeurs et charges à payer	1 459,6	1 442,2
Impôt sur le résultat à payer	31,3	36,5
Tranche courante de la dette à long terme (note 8)	300,0	323,4
Tranche courante des obligations locatives (note 6)	88,6	–
	2 124,2	1 932,5
Dette à long terme (note 8)	3 234,0	1 943,9
Obligations locatives (note 6)	375,9	–
Autres passifs	74,9	86,4
Impôt différé	679,7	502,3
Total du passif	6 488,7 \$	4 465,1 \$
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 9)	1 662,0	991,7
Réserves	498,0	713,8
Bénéfices non distribués	3 901,1	3 715,0
Total des capitaux propres	6 061,1 \$	5 420,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	12 549,8 \$	9 885,6 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

TABLEAUX CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars CAD)
(non audités)

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :				
Exploitation				
Bénéfice net	174,9 \$	163,1 \$	296,3 \$	289,1 \$
Ajustements pour :				
Rémunération à base d'actions	9,4	11,1	15,2	22,7
Intérêts et autres charges financières	36,0	22,4	72,6	41,7
Charge d'impôt sur le résultat	62,9	56,0	112,6	95,1
Amortissements	108,8	77,0	217,6	151,2
Perte (profit) à la cession d'immobilisations corporelles	0,7	(0,1)	0,9	(1,0)
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	12,9	–	40,1	–
Quote-part des bénéfices des coentreprises, déduction faite des dividendes reçus	12,2	(1,7)	13,5	5,1
Profit lié à l'hyperinflation	(1,5)	(1,0)	(9,6)	(1,0)
Sous-financement des régimes des employés sur le coût	0,4	0,6	1,0	1,2
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(162,6)	(33,6)	(195,5)	(74,4)
Trésorerie générée par les activités d'exploitation	254,1	293,8	564,7	529,7
Intérêts et autres charges financières payés	(34,4)	(12,4)	(72,1)	(40,2)
Impôt sur le résultat payé	(45,6)	(37,5)	(93,8)	(89,2)
Trésorerie nette générée par les activités d'exploitation	174,1	243,9	398,8	400,3
Investissement				
Acquisitions d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	1,4	(40,2)	(1 692,6)	(1 356,9)
Entrées d'immobilisations corporelles	(86,2)	(75,7)	(213,8)	(141,9)
Entrées d'immobilisations incorporelles	(15,0)	(18,4)	(31,9)	(36,1)
Produit de la cession des actifs détenus en vue de la vente	–	239,7	–	239,7
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	4,2	0,5	5,0	1,4
Autres	–	(0,1)	–	(0,2)
	(95,6)	105,8	(1 933,3)	(1 294,0)
Financement				
Emprunts bancaires	67,5	(0,1)	125,7	(15,8)
Produit de l'émission de la dette à long terme	–	350,0	2 061,5	1 633,6
Remboursement de la dette à long terme	(645,9)	(647,7)	(1 097,3)	(648,4)
Remboursement d'obligations locatives	(18,7)	–	(36,5)	–
Produit net de l'émission de capital social	643,3	8,7	665,5	26,6
Dividendes	(66,5)	(64,1)	(131,0)	(126,2)
	(20,3)	(353,2)	1 587,9	869,8
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	113,6	99,5	112,7	122,2
Incidence de l'inflation	5,5	4,9	12,9	4,9
Incidence des écarts de taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4,3)	(9,6)	(6,0)	(11,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	173,0 \$	91,3 \$	173,0 \$	91,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES ANNEXES

(Les montants présentés dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les données sur les options et les actions.)
(non audités)

NOTE 1 INFORMATION SUR LA SOCIÉTÉ

Saputo inc. (la Société) est une société ouverte constituée en société par actions et domiciliée au Canada. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « SAP ». La Société produit, met en marché et distribue une vaste gamme de produits laitiers à partir du Canada, des États-Unis, de l'Australie, de l'Argentine et du Royaume-Uni. L'adresse du siège social de la Société est le 6869, boulevard Métropolitain Est, Montréal, Québec, Canada, H1P 1X8. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés (états financiers) de la Société pour la période close le 30 septembre 2019 comprennent les résultats financiers de la Société et de ses filiales.

Le conseil d'administration a approuvé, le 7 novembre 2019, la publication des états financiers pour la période close le 30 septembre 2019.

NOTE 2 MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*, telle qu'elle est publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB). Conséquemment, certaines exigences, en matière d'informations à fournir, habituellement requises dans la préparation d'un rapport annuel conformément aux Normes internationales d'information financière (normes IFRS) ont été omises ou résumées.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les méthodes comptables et procédés de calcul appliqués dans les présents états financiers sont les mêmes que ceux appliqués par la Société dans ses états financiers consolidés annuels audités au 31 mars 2019 et pour l'exercice clos à cette date, à l'exception de l'incidence de l'adoption des nouvelles normes, interprétations et modifications et normes applicables décrites plus bas.

Les présents états financiers devraient être lus conjointement avec les états financiers consolidés annuels audités de la Société aux 31 mars 2019 et 2018 et pour les exercices clos à cette date.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ MISES EN ŒUVRE

Un sommaire des normes significatives modifiées et une analyse des modifications sont présentés plus bas.

Les normes, modifications aux normes et interprétations ci-dessous ont été publiées et s'appliquent à la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} avril 2020. L'application anticipée est permise.

IFRS 9, Instruments financiers, IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir et IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation

En septembre 2019, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, à IAS 39 et à IFRS 7 pour tenir compte des incidences de la réforme des taux interbancaires offerts (IBOR) concernant certaines dispositions en matière de comptabilité de couverture qui exigent une analyse prospective et des informations à fournir additionnelles.

La direction évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications aux normes sur les états financiers de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 1, Présentation des états financiers et IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 1 et à IAS 8 afin de clarifier la définition du terme « significatif » et d'harmoniser les définitions utilisées dans le Cadre conceptuel de l'information financière et les normes en soi.

L'adoption de ces modifications n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En octobre 2018, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier la définition d'une entreprise, pour résoudre les difficultés éprouvées par les entreprises pour déterminer si elles ont acquis une entreprise ou un groupe d'actifs.

L'adoption de cette modification n'aura pas une incidence importante sur les états financiers de la Société.

INCIDENCE DES NOUVELLES NORMES COMPTABLES, INTERPRÉTATIONS ET MODIFICATIONS ADOPTÉES AU COURS DE LA PÉRIODE

Les normes, les modifications aux normes existantes et les interprétations qui suivent ont été adoptées par la Société à compter du 1^{er} avril 2019.

IFRS 3, Regroupements d'entreprises

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 3 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle doit réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 9, Instruments financiers

En octobre 2017, l'IASB a apporté d'autres modifications à IFRS 9 afin de répondre aux préoccupations sur le classement, selon cette norme, de certains actifs financiers susceptibles de remboursement anticipé.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 11, Partenariats

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IFRS 11 afin de clarifier le fait que lorsqu'une entité obtient le contrôle conjoint d'une entreprise qui est une entreprise commune, elle ne doit pas réévaluer les participations qu'elle détenait antérieurement dans cette entreprise.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié une modification à IAS 19 pour préciser la façon dont une entité doit déterminer les charges de retraite lorsque des changements sont apportés à un régime de retraite. Lorsqu'une modification, une réduction ou une liquidation est apportée à un régime, IAS 19 exige qu'une entité réévalue son passif ou son actif net au titre des prestations définies. Selon les modifications à IAS 19, une entité est tenue d'utiliser les hypothèses mises à jour découlant de cette réévaluation afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et les intérêts nets pour le reste de la période de présentation de l'information financière à la suite du changement apporté au régime. Les modifications précisent en outre l'effet d'une modification, d'une réduction ou d'une liquidation de régime sur les exigences relatives au plafond de l'actif.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

IAS 23, Coûts d'emprunt

En décembre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 23 afin de préciser que si un emprunt contracté reste dû une fois que l'actif connexe est prêt pour son utilisation ou sa vente prévue, il doit alors être traité en tant que fonds empruntés de façon générale par l'entité aux fins du calcul du taux de capitalisation des emprunts généraux.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IAS 28, Participations dans des entreprises associées et des coentreprises

En octobre 2017, l'IASB a publié une modification à IAS 28 afin de préciser qu'une entité doit appliquer IFRS 9 aux intérêts à long terme dans une entreprise associée ou une coentreprise qui, en fait, constituent une partie de sa participation nette dans l'entreprise associée ou la coentreprise, mais auxquels la méthode de la mise en équivalence n'est pas appliquée.

Cette modification n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, le Comité d'interprétations des normes IFRS a publié IFRIC 23, qui clarifie la manière d'appliquer les exigences relatives à la comptabilisation et à l'évaluation prescrites dans IAS 12, *Impôts sur le résultat*, lorsqu'une incertitude subsiste quant aux traitements fiscaux à utiliser.

Cette interprétation n'a eu aucune incidence sur les états financiers de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié une nouvelle norme, IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location*. La Société a adopté la norme le 1^{er} avril 2019. La nouvelle norme élimine la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement et impose maintenant la comptabilisation, par le preneur, de la plupart des contrats de location dans l'état de la situation financière, sauf en ce qui concerne des contrats de location respectant certains critères d'exception. Pour le bailleur, la comptabilisation demeure essentiellement inchangée, et la distinction entre contrats de location simple et contrats de location-financement est maintenue.

Comme le permet IFRS 16, la Société a appliqué la norme de manière rétrospective et a comptabilisé l'incidence cumulative d'IFRS 16 à la date d'application initiale. Par conséquent, l'information comparative n'a pas été retraitée. De plus, la Société a appliqué les exemptions et mesures de simplification suivantes à l'adoption d'IFRS 16 :

- Utiliser un taux d'actualisation unique à un portefeuille de contrats de location présentant des caractéristiques relativement similaires;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- Se prévaloir de l'exemption de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque le bien sous-jacent est de faible valeur;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre du droit d'utilisation à la date de première application.

Le tableau suivant présente un résumé des ajustements aux soldes d'ouverture découlant de l'adoption initiale d'IFRS 16.

	Données présentées au 31 mars 2019	Incidence de la transition à IFRS 16	Données présentées à la suite de l'adoption d'IFRS 16, au 1 ^{er} avril 2019
Actif			
Immobilisations corporelles	3 095,4 \$	(34,9) \$	3 060,5 \$
Actifs au titre du droit d'utilisation	–	440,6	440,6
Total	3 095,4	405,7	3 501,1
Passif			
Dette à long terme, y compris la tranche à court terme	2 267,3	(29,4)	2 237,9
Obligations locatives, y compris la tranche à court terme	–	445,9	445,9
Créditeurs et charges à payer	1 442,2	(10,8)	1 431,4
Total	3 709,5 \$	405,7 \$	4 115,2 \$

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Le tableau suivant présente le rapprochement des engagements locatifs au 31 mars 2019 et des obligations locatives comptabilisées dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019.

Engagements liés aux contrats de location simple au 31 mars 2019	531,2 \$
Exemption pour les contrats de location à court terme et de faible valeur	(28,1)
Options de prolongation et de résiliation dont on a la certitude raisonnable qu'elles seront exercées	72,4
Contrats de location-financement déjà comptabilisés au bilan	29,4
Contrats de service et composantes non locatives	(81,3)
Actualisés au moyen du taux d'emprunt marginal moyen pondéré au 31 mars 2019	(77,7)
Obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9
Tranche courante des obligations locatives	68,6
Obligations locatives	377,3
Total des obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019	445,9 \$

À l'adoption d'IFRS 16, la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location qui étaient auparavant classés à titre de contrats de location simple en vertu d'IAS 17. Ces obligations sont évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers restants, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal du preneur au 31 mars 2019. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré du preneur appliqué était de 3,48 %.

Pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation, de même que les actifs et les passifs, ont augmenté à la suite de l'adoption de la norme. Comme il est présenté ci-dessous, l'adoption de la norme a eu une incidence positive sur le bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation de chacun des secteurs.

	Pour la période de trois mois close le 30 septembre 2019	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019
Canada	2,5 \$	4,6 \$
USA	2,1	4,4
International	11,3	22,1
Europe	3,5	7,0
	19,4 \$	38,1 \$

À la suite de l'adoption d'IFRS 16, le 1^{er} avril 2019, la Société a mis à jour ses politiques pour la comptabilisation des contrats de location, comme suit :

Les contrats de location sont comptabilisés comme un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative correspondante est comptabilisée à la date de début. Chaque paiement de loyer est ventilé entre une réduction de l'obligation et les charges financières. Les charges financières sont comptabilisées au poste « Autres charges financières » dans les états consolidés du résultat net pendant la durée du contrat de location de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde de l'obligation pour chaque période. L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à verser, déterminée à l'aide du taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. La période au cours de laquelle les paiements de loyers sont actualisés est la durée raisonnablement certaine du contrat de location, incluant les options de renouvellement que la Société est raisonnablement certaine d'exercer. Des options de renouvellement sont incluses dans un certain nombre de contrats de location de la Société. Les paiements de loyers comprennent des paiements déterminés, déduction faite de tout incitatif à la location à recevoir, des paiements variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux et des sommes devant être payées au titre des garanties de valeur résiduelle. Les paiements de loyers comprennent aussi le prix d'exercice de l'option d'achat s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée et les pénalités exigées en cas de résiliation du contrat de location.

Les actifs au titre du droit d'utilisation sont évalués au coût, qui est calculé comme étant le montant de l'évaluation initiale de l'obligation locative majoré de tout paiement de loyer effectué à la date de début du contrat de location ou avant cette date, des coûts directs initiaux et des coûts de remise en état connexes. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti de façon linéaire sur la période la plus courte de la durée d'utilité de l'actif et de la durée du contrat de location sur une base linéaire. Si le contrat de location a pour effet de transférer la propriété du bien sous-jacent ou si le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation prend en compte l'exercice prévu d'une option d'achat par la Société, l'actif au titre du droit d'utilisation connexe est amorti sur la durée d'utilité du bien sous-jacent. L'amortissement commence à la date de début du contrat de location.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (SUITE)

Les paiements liés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location dont les actifs sont de faible valeur sont comptabilisés de façon linéaire à titre de charges dans les états consolidés du résultat net.

Les estimations, hypothèses et jugements importants formulés par la direction dans le cadre de l'application des méthodes comptables de la Société sont les mêmes que ceux utilisés et décrits dans les états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 mars 2019, sauf en ce qui concerne IFRS 16, *Contrats de location*, adoptée le 1^{er} avril 2019, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Estimer la durée du contrat de location

Lorsque la Société comptabilise un contrat de location en tant que preneur, elle évalue la durée du contrat de location en fonction des conditions du contrat de location et détermine s'il est raisonnablement certain qu'elle exercera son option de prolongation ou de résiliation, le cas échéant. Elle utilise alors la durée modifiée prévue en vertu d'une telle option s'il est raisonnablement certain qu'elle sera exercée. Une modification de l'hypothèse utilisée pourrait avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé pour l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement des actifs au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts sur l'obligation locative.

Déterminer le taux d'actualisation pour les contrats de location

Les principales sources d'estimation de la Société lorsqu'elle détermine la valeur comptable des actifs au titre du droit d'utilisation et des obligations locatives se rapportent à l'estimation du taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Déterminer le taux d'emprunt marginal nécessite l'utilisation d'hypothèses variées. Si ces hypothèses sont différentes des hypothèses utilisées, celles-ci pourraient avoir une incidence importante sur le montant comptabilisé pour l'actif au titre du droit d'utilisation et l'obligation locative, ainsi que sur le montant de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation et des charges d'intérêts sur l'obligation locative.

Déterminer si la modification d'un contrat de location augmentant l'étendue du contrat de location doit être traitée comme un contrat de location distinct

Lorsqu'une modification d'un contrat de location se traduisant par l'augmentation de l'étendue de ce contrat a lieu, la Société doit déterminer si cette modification doit être comptabilisée comme un contrat de location distinct, ce qui nécessite le recours au jugement relativement au prix de vente spécifique et à tout ajustement approprié apporté au prix de vente spécifique pour tenir compte des circonstances propres au contrat.

Déterminer si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié

La Société évalue si un actif au titre du droit d'utilisation s'est déprécié conformément à IAS 36, *Dépréciation d'actifs*. Elle effectue cette évaluation en particulier lorsqu'elle libère des locaux pour bureaux et qu'elle doit déterminer la recouvrabilité de l'actif, en fonction de sa capacité de sous-louer l'actif ou de résilier le contrat de location et de recouvrer ses coûts. La Société examine les conditions de ses contrats de location ainsi que les conditions du marché local pour estimer le potentiel de recouvrabilité de chacun des locaux libérés. La détermination du taux de recouvrement du coût du contrat de location exige de la direction qu'elle formule d'importantes estimations fondées sur la disponibilité de locaux pour bureaux semblables sur le marché et les conditions du marché local. Ces estimations importantes pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs de la Société si elle réussit à sous-louer ses locaux libérés à un loyer supérieur ou inférieur ou à des dates différentes à ce qui était prévu initialement.

NOTE 4 PRODUITS

Le tableau suivant présente les produits par segment de marché.

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Détail	1 770,9 \$	1 605,5 \$	3 477,1 \$	3 115,5 \$
Restauration	1 318,0	1 203,1	2 650,5	2 413,6
Industriel	576,7	611,8	1 206,4	1 159,1
	3 665,6 \$	3 420,4 \$	7 334,0 \$	6 688,2 \$

NOTE 5 COÛTS D'EXPLOITATION, EXCLUANT LES AMORTISSEMENTS

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Variations des stocks de produits finis et de produits en cours	(76,0) \$	(51,4) \$	(58,1) \$	(11,1) \$
Matières premières et consommables utilisées	2 534,5	2 367,1	5 019,1	4 558,8
Perte (profit) de change	4,9	(1,2)	7,2	(2,2)
Charge au titre des avantages du personnel	420,4	399,7	852,7	781,0
Frais de vente	157,6	164,3	321,1	314,9
Autres frais généraux et d'administration	229,8	224,4	439,6	421,8
Total	3 271,2 \$	3 102,9 \$	6 581,6 \$	6 063,2 \$

NOTE 6 ACTIFS AU TITRE DU DROIT D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente les actifs au titre du droit d'utilisation de la Société.

	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019		
	Immobilier	Équipement	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	299,2 \$	141,4 \$	440,6 \$
Acquisitions d'entreprises (note 13)	11,0	62,4	73,4
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	5,8	3,5	9,3
Amortissement	(15,2)	(16,4)	(31,6)
Écart de conversion	(15,5)	(9,5)	(25,0)
Solde à la fin de la période	285,3 \$	181,4 \$	466,7 \$

Le tableau suivant présente les obligations locatives de la Société.

	Pour la période de six mois close le 30 septembre 2019
	Total
Solde au 1 ^{er} avril 2019	445,9 \$
Acquisitions d'entreprises (note 13)	70,4
Nouveaux contrats de location/modifications à un contrat de location	9,3
Charges d'intérêts	8,5
Paiements	(45,0)
Écart de conversion	(24,6)
	464,5
Tranche courante	(88,6)
Solde à la fin de la période	375,9 \$

L'analyse des échéances des obligations locatives de la Société suivante est fondée sur les flux de trésorerie contractuels non actualisés prévus jusqu'à la date d'échéance contractuelle.

	30 septembre 2019
Moins de 1 an	101,8 \$
De 1 à 2 ans	83,3
De 2 à 3 ans	61,6
De 3 à 4 ans	52,4
De 4 à 5 ans	64,1
Plus de 5 ans	173,9
	537,1 \$

Les charges liées aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de faible valeur n'étaient pas importantes pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019.

NOTE 7 EMPRUNTS BANCAIRES

La Société dispose de facilités de crédit bancaire lui permettant d'obtenir des emprunts bancaires comme suit :

Facilités de crédit	Échéance	Disponible pour utilisation		Montant utilisé	
		Équivalent en devise canadienne	Devise de base	30 septembre 2019	31 mars 2019
Amérique du Nord – États-Unis	Décembre 2023 ¹	397,2	300,0 USD	26,5 \$	– \$
Amérique du Nord – Canada	Décembre 2023 ¹	264,8	200,0 USD	–	–
Canada	Janvier 2021 ²	26,0	26,0 CAD	11,4	–
Australie	Annuelle ³	281,5	315,0 AUD	37,7	38,0
Australie	Annuelle ³	132,4	100,0 USD	23,6	23,8
Japon	Annuelle ⁴	98,4	8 000,0 JPY	9,8	–
Royaume-Uni	Annuelle ⁵	122,0	75,0 GBP	68,3	–
Argentine	Annuelle ⁶	145,7	110,0 USD	50,3	45,4
Argentine	Annuelle ⁷	103,0	4 480,0 ARS	17,1	23,2
Total		1 571,0		244,7 \$	130,4 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux LIBOR ou le taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel des banques majoré de 0,25 % ou au taux des acceptations bancaires majoré de 1,25 %.

³ Porte mensuellement intérêt au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,70 % et peut être utilisée en dollars australiens ou américains.

⁴ Porte mensuellement intérêt au taux TIBOR majoré de 0,70 % et peut être utilisée en yens japonais.

⁵ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux de base majoré de 0,70 % ou le taux LIBOR majoré de 0,70 % et peut être utilisée en livres sterling.

⁶ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en dollars américains.

⁷ Porte mensuellement intérêt au taux local et peut être utilisée en pesos argentins.

NOTE 8 DETTE À LONG TERME

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Facilités d'emprunt bancaire à terme non garanties		
Obtenues en avril 2018 (300,0 millions de dollars) et échéant en avril 2021 ¹	131,0 \$	200,0 \$
Obtenues en avril 2018 (600,0 millions de dollars AU) et échéant en avril 2023 ¹	454,9	487,9
Obtenues en avril 2019 (265,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2021 ²	426,0	–
Obtenues en avril 2019 (600,0 millions de livres sterling) et échéant en avril 2022 ²	972,1	–
Billets de premier rang non garantis^{3,4}		
2,65 %, émis en novembre 2014 et échéant en novembre 2019 (série 1)	300,0	300,0
2,20 %, émis en juin 2016 et échéant en juin 2021 (série 2)	300,0	300,0
2,83 %, émis en novembre 2016 et échéant en novembre 2023 (série 3)	300,0	300,0
1,94 %, émis en juin 2017 et échéant en juin 2022 (série 4)	300,0	300,0
3,60 %, émis en août 2018 et échéant en août 2025 (série 5)	350,0	350,0
Obligations en vertu de contrats de location-financement⁵	–	29,4
	3 534,0 \$	2 267,3 \$
Tranche courante	300,0	323,4
	3 234,0 \$	1 943,9 \$
Les remboursements de capital se répartissent comme suit :		
Moins de 1 an	300,0 \$	323,4 \$
De 1 à 2 ans	857,0	3,9
De 2 à 3 ans	1 272,1	502,1
De 3 à 4 ans	454,9	300,0
De 4 à 5 ans	300,0	787,9
Plus de 5 ans	350,0	350,0
	3 534,0 \$	2 267,3 \$

¹ Porte mensuellement intérêt à des taux variant entre le taux préférentiel des prêteurs majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou le taux des acceptations bancaires ou le taux des acceptations bancaires australiennes majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société. Les intérêts sont payés à tous les un, deux, trois ou six mois, au choix de la Société.

² Porte mensuellement intérêt au taux préférentiel du prêteur majoré jusqu'à un maximum de 1,00 % ou au taux LIBOR ou au taux des acceptations bancaires majoré de 0,80 % jusqu'à un maximum de 2,00 %, selon les notations de crédit de la Société, et les montants peuvent être prélevés en livres sterling ou en dollars canadiens.

³ Les paiements d'intérêts sont semestriels.

⁴ Le 12 décembre 2018, la Société a renouvelé son programme de billets à moyen terme et déposé un prospectus préalable de base simplifié permettant un placement de billets à moyen terme auprès du public dans les provinces du Canada sur une période de 25 mois.

⁵ En raison de l'adoption d'IFRS 16, ce montant a été reclassé dans les obligations locatives (note 6).

Le 21 février 2019, la Société a conclu une entente de crédit relative à une facilité à terme non renouvelable libellée en livres sterling d'un montant total de 2,058 milliards de dollars (1,265 milliard de livres sterling) (la facilité d'acquisition de DC), composée de trois tranches : une tranche d'un an d'un montant de 650,8 millions de dollars (400,0 millions de livres sterling), une tranche de deux ans d'un montant de 431,1 millions de dollars (265,0 millions de livres sterling) et une tranche de trois ans d'un montant de 976,1 millions de dollars (600,0 millions de livres sterling). Le 15 avril 2019, un montant total de 1,974 milliard de dollars (1,213 milliard de livres sterling) avait été prélevé sur la facilité d'acquisition de DC.

NOTE 9 CAPITAL SOCIAL

AUTORISÉ

Le capital social autorisé de la Société est constitué d'un nombre illimité d'actions ordinaires. Les actions ordinaires sont des actions avec droit de vote et droit de participation.

	Nombre d'actions	Actions ordinaires \$
Solde au début de l'exercice	390 198 386	991,7 \$
Émises dans le cadre du placement de titres de capitaux propres	16 642 553	639,9
Transféré des réserves à l'exercice des options	-	4,8
Émises à l'exercice des options	903 923	25,6
Solde à la fin de la période	407 744 862	1 662,0 \$

Le 11 septembre 2019, la Société a conclu un placement dans le public et un placement privé simultané visant 16 642 553 actions ordinaires au prix de 39,60 \$ l'action, pour un produit brut total de 659 millions de dollars (le placement d'actions ordinaires). Le produit, déduction faite des commissions et des honoraires juridiques et comptables de 19,1 millions de dollars, s'est élevé à 639,9 millions de dollars.

RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le nombre d'options en circulation, pour les périodes de six mois closes les 30 septembre, a varié de la façon suivante :

	30 septembre 2019		30 septembre 2018	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	20 374 871	35,96 \$	19 510 123	32,95 \$
Options octroyées	3 319 450	45,30 \$	4 536 208	41,02 \$
Options levées	(903 923)	28,32 \$	(1 167 927)	22,80 \$
Options annulées	(444 060)	43,19 \$	(496 686)	42,45 \$
Solde à la fin de la période	22 346 338	37,51 \$	22 381 718	34,95 \$

Le prix d'exercice moyen pondéré des options octroyées durant l'exercice 2020 est de 45,30 \$, ce qui correspond à la moyenne pondérée du cours des actions sur le marché pour les cinq jours de Bourse précédant immédiatement la date d'octroi (41,02 \$ pour l'exercice 2019).

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées durant l'exercice 2020 a été estimée à 7,67 \$ par option (7,12 \$ pour l'exercice 2019) au moyen du modèle d'évaluation des options de Black-Scholes en fonction des hypothèses suivantes :

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Moyenne pondérée :		
Taux d'intérêt sans risque	1,61 %	1,95 %
Durée de vie prévue des options	5,8 ans	5,6 ans
Volatilité ¹	18,41 %	18,42 %
Taux de dividendes	1,45 %	1,54 %

¹ La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du prix des actions sur une période semblable à la durée de vie des options.

Une charge de rémunération de 6,0 millions de dollars (5,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) et de 11,9 millions de dollars (10,7 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, respectivement. Une charge de rémunération de 6,1 millions de dollars (5,6 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) et de 12,5 millions de dollars (11,4 millions de dollars, déduction faite de l'impôt) relative aux options d'achat d'actions a été comptabilisée dans les états consolidés du résultat net pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2018, respectivement.

NOTE 10 BÉNÉFICE NET PAR ACTION

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	174,9 \$	163,1 \$	296,3 \$	289,1 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	394 461 874	388 414 259	392 631 806	388 314 742
Options dilutives	2 626 496	3 259 720	2 929 859	3 468 179
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation	397 088 370	391 673 979	395 561 665	391 782 921
Bénéfice net de base par action	0,44 \$	0,42 \$	0,75 \$	0,74 \$
Bénéfice net dilué par action	0,44 \$	0,42 \$	0,75 \$	0,74 \$

Lors du calcul du bénéfice net dilué par action pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2019, 14 250 786 options et 6 706 133 options ont été exclues du calcul, car leur prix d'exercice était supérieur à la valeur de marché moyenne des actions ordinaires (3 704 977 options ont été exclues pour les périodes de trois mois et de six mois closes le 30 septembre 2018).

Les actions rachetées dans le cadre des programmes de rachat dans le cours normal des activités, le cas échéant, sont exclues du calcul du bénéfice net par action à compter de la date de rachat.

NOTE 11 AUTRES CHARGES FINANCIÈRES

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Charges financières	8,1 \$	5,1 \$	18,5 \$	10,5 \$
Intérêts sur les obligations locatives	3,8	–	8,5	–
Produits financiers	(2,6)	(1,1)	(5,4)	(2,3)
	9,3 \$	4,0 \$	21,6 \$	8,2 \$

NOTE 12 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de certains de ses actifs financiers et passifs financiers ayant des échéances à court terme équivaut à leur valeur comptable. Ces instruments financiers incluent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les emprunts bancaires, les créditeurs et les charges à payer. Le tableau qui suit présente la juste valeur et la valeur comptable des autres instruments financiers au 30 septembre 2019 et au 31 mars 2019. Étant donné que des estimations sont utilisées pour déterminer la juste valeur, elles ne doivent pas être interprétées comme étant réalisables dans le cas d'un règlement des instruments.

	30 septembre 2019		31 mars 2019	
	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Couvertures de flux de trésorerie				
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(1,7) \$	(1,7) \$	0,3 \$	0,3 \$
Dérivés de change (niveau 2)	(6,9)	(6,9)	0,2	0,2
Dérivés non désignés dans une relation de couverture officielle				
Contrats à terme de gré à gré sur actions (niveau 2)	0,3	0,3	1,8	1,8
Dérivés sur marchandises (niveau 2)	(0,7)	(0,7)	0,3	0,3
Dettes à long terme (niveau 2)	3 543,6	3 534,0	2 266,9	2 267,3
Obligations locatives (niveau 2)	464,5 \$	464,5 \$	– \$	– \$

NOTE 13 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

DAIRY CREST GROUP PLC

Le 15 avril 2019, la Société a conclu l'acquisition de Dairy Crest Group plc (Dairy Crest), basée au Royaume-Uni. Dairy Crest produit et met en marché du fromage, du beurre, de la tartinade, des huiles et des ingrédients laitiers à valeur ajoutée. L'acquisition permet à Saputo de percer le marché du Royaume-Uni.

La contrepartie totale de 2,122 milliards de dollars (1,218 milliard de livres sterling) a été financée au moyen de la facilité d'acquisition de DC (note 8) et de la trésorerie disponible. Cette contrepartie comprend le prix d'achat de la totalité du capital social ordinaire émis de 1,695 milliard de dollars (973,1 millions de livres sterling) et la dette reprise de 426,8 millions de dollars (245,1 millions de livres sterling).

La répartition du prix d'achat repose sur certaines évaluations, hypothèses, jugements et estimations. À l'heure actuelle, la Société rassemble l'information afin de déterminer la répartition finale. La répartition finale du prix d'achat pourrait différer de la répartition préliminaire présentée ci-dessous.

		15 avril 2019
		Dairy Crest
Actifs acquis	Trésorerie	7,0 \$
	Débiteurs	54,6
	Stocks	374,7
	Impôt sur le résultat à recevoir	1,5
	Frais payés d'avance et autres actifs	12,1
	Immobilisations corporelles	370,8
	Actifs au titre du droit d'utilisation	73,4
	Goodwill	677,0
	Immobilisations incorporelles	668,2
	Autres actifs	283,1
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(151,7)
	Obligations locatives	(70,4)
	Autres passifs	(8,3)
	Dette à long terme	(436,6)
	Impôt différé	(160,7)
Actifs nets acquis		1 694,7 \$

Les autres actifs présentés ci-dessus comprennent l'excédent net au titre du régime de retraite acquis, qui se chiffrait à 283,1 millions de dollars (162,6 millions de livres sterling) à la date d'acquisition. Au 15 avril 2019, la juste valeur des actifs du régime et des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies s'élevait à 2,031 milliards de dollars (1,166 milliard de livres sterling) et à 1,748 milliard de dollars (1,004 milliard de livres sterling), respectivement. Les actifs du régime comprennent essentiellement des obligations et de la trésorerie. La valeur des obligations au titre du régime de retraite à prestations définies a été calculée selon un taux d'actualisation de 2,6 %. La Société a comptabilisé des charges de 40,1 millions de dollars au cours de la période de six mois close le 30 septembre 2019 relativement à un ajustement de la juste valeur des stocks sans effet sur la trésorerie effectué dans le cadre de la répartition du prix d'achat de l'acquisition de Dairy Crest. Dans le cadre de l'acquisition, la Société a engagé des coûts liés à l'acquisition d'environ 23 millions de dollars.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée à la plateforme européenne, qui stimule la croissance, et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

F&A DAIRY PRODUCTS, INC.

Le 30 novembre 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de F&A Dairy Products, Inc. (F&A). Ses activités sont à l'heure actuelle exercées dans une usine située à Las Cruces, Nouveau-Mexique. Jusqu'en mai 2019, les activités étaient aussi exercées dans une usine à Dresser, Wisconsin (États-Unis). F&A produit une variété de fromages naturels, dont la mozzarella et le provolone, qui sont distribués aux États-Unis et au Mexique.

Le prix d'achat de 108,1 millions de dollars (81,4 millions de dollars américains), sur une base sans endettement, a été payé en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Fromages (USA). La répartition du prix d'achat a été effectuée au premier trimestre de l'exercice 2020.

NOTE 13 ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (SUITE)

SHEPHERD GOURMET DAIRY (ONTARIO) INC.

Le 19 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Shepherd Gourmet Dairy (Ontario) Inc. (Shepherd Gourmet). Ses activités sont exercées dans une usine située à St. Marys, en Ontario, au Canada. Shepherd Gourmet produit, met en marché et distribue une variété de fromages de spécialité, du yogourt, ainsi que du yogourt Skyr de style islandais au Canada.

Le prix d'achat était de 99,8 millions de dollars, sur une base sans endettement, dont une tranche de 89,8 millions de dollars a été payée en trésorerie au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles et une tranche de 5,0 millions de dollars représente un solde à payer au vendeur.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures attendues et au regroupement de la main d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Canada).

La répartition du prix d'achat a été effectuée au troisième trimestre de l'exercice 2019.

MURRAY GOULBURN CO-OPERATIVE CO. LIMITED

Le 1^{er} mai 2018, la Société a conclu l'acquisition des activités de Murray Goulburn Co-Operative Co. Limited (Murray Goulburn ou MG), basée en Australie. L'acquisition de MG complémente les activités de la Division Produits laitiers (Australie) et permet à la Société de renforcer sa présence en Australie. MG produit une gamme complète d'aliments laitiers, notamment du lait nature, de la poudre de lait, du fromage, du beurre et des breuvages laitiers, ainsi qu'une gamme d'ingrédients et de produits nutritionnels, comme le lait maternisé. MG approvisionne les industries du détail et de la restauration à l'échelle mondiale sous les marques phares *Devondale*, *Liddells* et *Murray Goulburn Ingredients*.

Le prix d'achat de la transaction s'est élevé à 1,276 milliard de dollars (1,311 milliard de dollars australiens) sur une base sans endettement et a été financé au moyen de la facilité d'acquisition de MG (note 11). Le prix d'achat comprenait des passifs repris par la Société de 76,7 millions de dollars.

Le 17 août 2018, la Société a conclu la vente de l'usine de Koroit située dans l'État de Victoria à un prix de vente de 239,7 millions de dollars (250,9 millions de dollars australiens). Cette cession était requise conformément à l'engagement conclu avec l'Australian Competition and Consumer Commission dans le cadre de l'acquisition des activités de MG. Les actifs détenus en vue de la vente de l'usine de Koroit comprenaient des stocks, des immobilisations corporelles et des immobilisations incorporelles. Ces actifs ont été évalués à la juste valeur moins les coûts de la vente. Aucun profit ni perte n'a été comptabilisé relativement à cette transaction.

Le goodwill comptabilisé reflète la valeur attribuée aux synergies futures prévues et au regroupement de la main-d'œuvre au sein de l'UGT Division Produits laitiers (Australie).

La répartition du prix d'achat a été effectuée au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

La répartition de chacun des prix d'achat est présentée ci-dessous.

		Murray Goulburn	Shepherd Gourmet	F&A	Total pour l'exercice 2019
Actifs acquis	Trésorerie	7,4 \$	– \$	– \$	7,4 \$
	Débiteurs	244,8	5,1	18,5	268,4
	Stocks	382,9	3,2	8,7	394,8
	Frais payés d'avance et autres actifs	10,4	0,5	0,1	11,0
	Actifs détenus en vue de la vente	240,3	–	–	240,3
	Immobilisations corporelles	632,1	12,8	60,0	704,9
	Goodwill	10,5	78,3	37,7	126,5
	Immobilisations incorporelles	38,9	5,2	–	44,1
	Autres actifs	3,9	–	–	3,9
	Impôt différé	16,6	–	–	16,6
Passifs repris	Créditeurs et charges à payer	(280,9)	(3,7)	(15,4)	(300,0)
	Autres passifs	(30,6)	–	(1,5)	(32,1)
	Impôt différé	–	(1,6)	–	(1,6)
Actifs nets acquis et contrepartie totale		1 276,3 \$	99,8 \$	108,1 \$	1 484,2 \$

NOTE 14 INFORMATION SECTORIELLE

La Société présente ses activités selon quatre secteurs géographiques. Le Secteur Canada se compose de la Division Produits laitiers (Canada). Le Secteur USA comprend la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA). Le Secteur International comprend la Division Produits laitiers (Australie) et la Division Produits laitiers (Argentine). Le Secteur Europe comprend la Division Produits laitiers (Royaume-Uni).

Ces secteurs à présenter sont gérés distinctement puisque chaque secteur d'activité représente une unité d'affaires stratégique qui offre différents produits et qui sert différents marchés. La Société évalue la performance géographique et sectorielle en fonction du bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation.

La direction a regroupé la Division Fromages (USA) et la Division Aliments laitiers (USA) en raison de similitudes dans les rendements moyens à long terme et des facteurs de marché corrélés dictant des stratégies de prix qui affectent les opérations des deux divisions. Les divisions au sein du Secteur International ont été combinées en raison de similitudes dans les facteurs du marché mondial et les processus de production.

Les méthodes comptables des secteurs sont les mêmes que celles décrites à la note 3 portant sur les principales méthodes comptables.

INFORMATION SUR LES SECTEURS À PRÉSENTER

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Canada	1 029,4 \$	1 047,7 \$	1 998,2 \$	2 058,7 \$
USA	1 792,4	1 618,0	3 550,1	3 212,6
International	657,0	754,7	1 447,3	1 416,9
Europe	186,8	–	338,4	–
	3 665,6 \$	3 420,4 \$	7 334,0 \$	6 688,2 \$
Bénéfice avant intérêts, impôt sur le résultat, amortissements, réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise, coûts d'acquisition et de restructuration et profit lié à l'hyperinflation				
Canada	103,2 \$	104,4 \$	201,7 \$	209,9 \$
USA	175,4	133,8	349,0	288,1
International	80,2	79,3	139,9	127,0
Europe	35,6	–	61,8	–
	394,4 \$	317,5 \$	752,4 \$	625,0 \$
Amortissements				
Canada	22,9 \$	17,8 \$	45,5 \$	35,5 \$
USA	42,0	39,1	83,9	80,1
International	25,0	20,1	51,9	35,6
Europe	18,9	–	36,3	–
	108,8 \$	77,0 \$	217,6 \$	151,2 \$
Réévaluation des stocks à la suite d'une acquisition d'entreprise	12,9	–	40,1	–
Coûts d'acquisition et de restructuration	0,4	–	22,8	48,9
Profit lié à l'hyperinflation	(1,5)	(1,0)	(9,6)	(1,0)
Charges financières, montant net	36,0	22,4	72,6	41,7
Bénéfice avant impôt sur le résultat	237,8	219,1	408,9	384,2
Impôt sur le résultat	62,9	56,0	112,6	95,1
Bénéfice net	174,9 \$	163,1 \$	296,3 \$	289,1 \$

NOTE 14 INFORMATION SECTORIELLE (SUITE)

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

	Pour les périodes de trois mois closes les 30 septembre		Pour les périodes de six mois closes les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Canada	1 029,4 \$	1 047,7 \$	1 998,2 \$	2 058,7 \$
États-Unis	1 792,4	1 618,0	3 550,1	3 212,6
Australie	525,1	630,7	1 136,6	1 121,7
Argentine	131,9	124,0	310,7	295,2
Royaume-Uni	186,8	–	338,4	–
	3 665,6 \$	3 420,4 \$	7 334,0 \$	6 688,2 \$

	30 septembre 2019	31 mars 2019
Valeur nette comptable des immobilisations corporelles et des actifs au titre du droit d'utilisation		
Canada	789,9 \$	679,3 \$
États-Unis	1 573,7	1 499,2
Australie	1 005,4	818,4
Argentine	106,2	98,5
Royaume-Uni	404,0	–
	3 879,2 \$	3 095,4 \$
Immobilisations incorporelles		
Canada	337,3 \$	342,9 \$
États-Unis	423,1	429,8
Australie	79,2	91,9
Argentine	9,9	11,6
Royaume-Uni	613,5	–
	1 463,0 \$	876,2 \$

NOTE 15 ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

ACQUISITION DE L'ENTREPRISE DE FROMAGES DE SPÉCIALITÉ DE LION DAIRY & DRINKS PTY LTD

Le 28 octobre 2019, la Société a conclu l'acquisition de l'entreprise de fromages de spécialité de Lion-Dairy & Drinks Pty Ltd (entreprise de fromages de spécialité), en Australie. L'entreprise de fromages de spécialité produit, met en marché et distribue une grande variété de fromages de spécialité au sein d'un vaste portefeuille de marques australiennes, y compris *South Cape*, *Tasmanian Heritage*, *Mersey Valley* et *King Island Dairy*.

La contrepartie totale d'environ 250,0 millions de dollars (280 millions de dollars australiens), sur une base sans encaisse ni endettement, a été payée en trésorerie à la clôture au moyen des fonds en caisse et des facilités de crédit disponibles.